Paysages et patrimoine

Compte rendu des communications présentées lors de la

Journée d'études du 20 mars 2008

MSHS de Poitiers - 99 avenue du Recteur Pineau 86000 Poitiers Cedex

organisée par les laboratoires

GERHICO

Groupe d'études et de recherches sur le Grand Ouest atlantique

directeur : Jacques Péret

et

ICOTEM

Identité et connaissance des territoires et environnements en mutation

directeur : Michel Périgord

Action CEPER Paysages et patrimoine du Centre-Ouest

Littoral charentais, Marc Deneyer.

Avec le soutien de la Région Poitou-Charentes

Sommaire

SYNTHÈSE DE LA JOURNÉE…… p. 3
Michel Périgord

LE PAYSAGE À L'ÉPREUVE DE LA GÉOHISTOIRE…….... p. 6
Michel Périgord

PAYSAGE ET PATRIMOINE : SOURCES ET MÉTHODES
MISES EN ŒUVRE PAR L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL……..... p. 11
Yannis Suire

LE PAYSAGE DU PHOTOGRAPHE…….... p. 15
Marc Deneyer

GÉOHISTOIRE DES PAYSAGES :
approche méthodologique pour l'interprétation des cartes et cadastres……..... p. 20
Sarah Réault-Mille

LA HAIE ET LE BOCAGE, LE PAYSAGE DE L'HISTORIEN……..... p. 34
Annie Antoine

LES APPORTS D'UNE SOURCE CARTOGRAPHIQUE POUR
L'ÉTUDE DES PAYSAGES : L'ATLAS DIT DE TRUDAINE (XVIII^e SIÈCLE)……..... p. 45
Stéphane Blond

À PROPOS DES DOCUMENTS CONCERNANT LE MARAIS POITEVIN.....……..... p. 57
Daniel Bourdu

PROGRAMME DE LA JOURNÉE D'ÉTUDES..... p. 62

SYNTHÈSE DE LA JOURNÉE

Jacques Péret, professeur d'histoire moderne, ouvre la journée, présente les équipes en présence, évoque les évolutions et les restructurations de la recherche. Les travaux présentés s'inscrivent dans le CPER négocié en 2006, et mis en place en 2007. Les SHS qui participent à l'axe « Patrimoine et territoires » proposent un projet associant des laboratoires de recherche d'historiens, de géographes, la DRAC, l'IAAT, la DIREN, le CREN, les services des archives de plusieurs départements. Il s'agit de mettre en œuvre une synergie de recherche en vue de comprendre les évolutions des paysages régionaux sur la longue durée : une géohistoire des paysages du Centre-Ouest. L'étude considère principalement les paysages ruraux, cependant les paysages des limites urbaines, périurbains, rurbains, pourront être pris en compte lorsqu'ils éclairent les évolutions des paysages ruraux connexes. Il s'agit donc d'aboutir à une analyse dynamique et sur la longue durée des paysages régionaux, afin de fournir aux acteurs régionaux des clés pour comprendre l'histoire des territoires, cadre des enjeux présents. L'association de compétences complémentaires devrait permettre de croiser les approches et de produire un atlas dynamique des paysages du Centre-Ouest, complétant l'actuel Atlas des paysages, et constituer ainsi un document de référence. Il s'agit donc de recenser et de numériser les anciens fonds cartographiques, les sources historiques, littéraires, iconographiques etc., à différentes échelles (du régional au local) afin de reconstituer des évolutions paysagères sur la plus longue durée possible.

Michel Périgord, professeur de géographie, présente ensuite une réflexion centrée sur ***« Le paysage à l'épreuve de la géohistoire »***. Il s'agit d'apprécier comment la notion de paysage se constitue dans des cadres spatio-temporels, en postulant que le paysage est une écriture à lire au travers des représentations qui relèvent d'images. Il fonde le sens de la géohistoire sur les transformations paysagères qui explicitent le mieux les paysages, et éclaire la notion au moyen de quelques types d'écriture : l'écriture du tableau et l'écriture de la carte pour conclure sur la dimension mémorielle (patrimonialisation) du paysage. Ainsi, le tableau est l'écriture d'une représentation spatiale, et la carte en est une autre. C'est le passage du paysage à la carte qui met à l'épreuve la géohistoire dans la mesure où elle nous dit la volonté de rendre compte du réel.

Yannis Suire, conservateur au service régional Poitou-Charentes du patrimoine culturel, propose une entrée méthodologique fondée sur ***« Paysage et patrimoine : les sources et méthodes mises en œuvre par l'inventaire du patrimoine culturel »***. Après avoir montré l'évolution de la notion d'inventaire, il présente une méthode d'analyse d'utilisation du terrain à partir du cadastre napoléonien permettant de mettre en évidence des évolutions paysagères en fonction de l'utilisation du parcellaire. Appliquée à la commune de Montamisé, la méthode d'analyse et d'interprétation de Y. Suirre, s'avère très pertinente dans la mesure où elle montre des évolutions spectaculaires au cours du XIX^{e} siècle. Ce cadastre est une vraie « photographie » du territoire permettant de modéliser les évolutions. Le cas concret présenté révèle des paysages assez différents de ceux proposés par la carte de Cassini, beaucoup moins précise. À ce propos, il évoque l'existence des 10 atlas seigneuriaux de la Vienne, qui gagneront à être exploités par la suite. Si les cadastres ne sont pas des paysages, mais des plans, ils permettent cependant de montrer à des pas de temps significatifs, les dynamiques paysagères à l'oeuvre par la mise en évidence de la variation des masses de cultures et des masses forestières, la création ou l'abandon des établissements humains.

Marc Deneyer, photographe professionnel, évoque le ***« Paysage du photographe »***. Si le cadastre surestime peut être les cheminements, il insiste sur les objets qui, par leur présence, enrichissent le paysage. Les objets sont surpris dans leur manière d'habiter l'espace, comme le ciel habite lui-même le paysage. Il s'attache à nous montrer sa transparence en mettant en œuvre une dialectique du haut et du bas, du clair et de l'obscure. Dans sa pratique photographique des paysages régionaux, et faisant référence à Emerson, les paysages qu'il photographie, ne sont pas extérieurs à lui, mais ressentis, et si le paysage est objet, il est également objet poétique, d'où l'importance de la lumière, du site, de l'instantanéité de la prise de vue. Attaché aux atmosphères, il s'intéresse à ces paysages qui n'ont rien à livrer ou délivrer, ces paysages où rien n'est identifiable, et s'il attache une grande importance aux ciels, c'est pour mieux saisir l'unité d'impression liée à la diversité des formes matérielles de la nature. Le paysage, sédimentation de la mémoire, est le miroir de nos sociétés, il change à chaque minute, il est en mouvement, et c'est ce mouvement qu'il cherche à capter dans sa mission photographique des paysages naturels de Poitou-Charentes.

Sarah Réault-Mille, maître de conférences de géographie, expose son expérience de ***« Géohistoire des territoires à l'échelle locale, approche méthodologique »***. Au moyen de deux approches méthodologiques, l'une rétro prospective, l'autre fondée sur des analyses diachroniques, elle est en mesure de mettre en évidence une construction dynamique des paysages en partant de la parcelle, conduisant à une chrono morphologie du parcellaire des marais salants de la région. En croisant cartes, cartulaires, terriers, cadastres, elle identifie 5 types de bassins qui témoignent des prises et des emprises de l'homme sur le milieu : les marais sont domestiqués. Appropriations foncières, maisons fortes, pédologie, singularité d'un milieu amphibie, témoignent de l'efficacité de la synergie de l'histoire et de la géographie pour comprendre l'aménagement de ces territoires, tout en validant des strates géo historiques. On appréhende ainsi la marche à la mer et le vaste mouvement de poldérisation induit.

Annie Antoine, professeur d'histoire moderne, traite de ***« La haie, le bocage. Le paysage de l'historien »***. Partant de la traditionnelle opposition openfield et bocage, l'un témoignant de structures agraires performantes, l'autre présentant des connotations archaïques et peu performantes faisant référence à un discours négatif, elle démontre que le bocage résulte d'une adaptation économique des sociétés agricoles à leur environnement. Partant de la mise en place du bocage qui apparaît au milieu du XIV^{e} siècle pour atteindre son apogée en 1950, elle montre en quoi les formes bocagères correspondent à des pratiques sociales, et comment aujourd'hui, d'un paysage décrié on passe à un paysage rêvé. Lié à la haie, et à la continuité des formes encloses, le bocage n'est pas né de la forêt, mais de la mise en culture de terres nécessitant la création de clôtures pour les défendre des animaux, l'Ouest s'étant précocement spécialisé dans l'élevage bovin.

Stéphane Blond, ATER d'histoire moderne, présente ***« Les apports d'une source cartographique pour l'étude des paysages : l'atlas dit de Trudaine (XVIII^{e} siècle »***. Après avoir présenté la genèse de cet atlas (1737-1760), les acteurs en présence, c'est l'outil destiné à la planification des travaux qui retient son attention. Ce document, réalisé à grande échelle (1/8 700^{e}) et qui ne présente pas de légende est accompagné de commentaires qui permettent d'appréhender les territoires et les paysages traversés par les routes royales au milieu du XVIII^{e} siècle. L'écart entre les représentations des minutes et la qualité de la représentation finale associe la rigueur des relevés de terrain des ingénieurs aux qualités esthétiques des dessinateurs. Mais l'esthétique est-elle fidèle à la réalité ? Ce monument de 3 500 planches qui couvre la région de Poitiers (F14-8494), est un outil efficace qui permet de répartir les travaux entre paroisses, de dresser la carte de la route, et de cerner l'ensemble des travaux. Ce document cartographique est aussi un document fiscal (corvée) tout autant qu'un document d'aménagement du territoire relevant d'une commande politique. Cependant, si l'intérêt paysager de l'atlas de Trudaine reste limité, c'est parce que ce n'était pas là son objectif initial.

Daniel Bourdu présente une note relative aux nombreux ***« documents concernant le Marais Poitevin »***. Parmi ces documents qui peuvent servir à construire l'histoire des paysages du Marais poitevin, il existe les documents spécifiques qui ont servi à faire les partages entre les investisseurs dessècheurs. L'exemple le plus symbolique, à cet égard, est le plan de l'ingénieur géographe du roi, Pierre Siette, pour le syndicat du Petit Poitou, daté d'août 1648 et les cartes de Claude Masse sont d'un intérêt exceptionnel. Les cadastres dits napoléoniens, dont la confection s'étale, en fait, sur la première moitié du XIX^{e} siècle, sont de précieux témoignages sur l'utilisation du sol. Les tous premiers atlas ne se contentent pas seulement de dessiner le bâti mais aussi, situent les grands types de cultures ou même de pacages et de bois. Pour le Marais poitevin, le plan cadastral du Bourdet est un exemple de ces précieux prototypes. Cela permet de comparer cet espace avec d'autres communes françaises représentées de la même façon sous le premier Empire.

Michel Périgord,
Poitiers, le 22 octobre 2008.

LE PAYSAGE À L'ÉPREUVE DE LA GÉOHISTOIRE

Michel Périgord
Université de Poitiers

Il s'agit d'apprécier comment la notion de paysage se constitue dans des cadres spatio-temporels, et selon le postulat suivant : le paysage est une écriture, à lire à travers de représentations qui relèveront aujourd'hui des images (sont exclus les paysages sonores, olfactifs, littéraires).
Ainsi, le paysage est une portion d'espace perçue par un observateur, à 1,5 m du sol, selon une vision oblique.
Comment les images de paysage se constituent-elles ?
Dans l'histoire des représentations c'est d'abord une représentation peinte de la vision d'une portion d'espace, qui laisse cependant une place à l'imaginaire pouvant aller jusqu'au fantasme. C'est aussi, mais plus tardivement, une représentation cartographique qui tend à coller à la réalité, et pas toujours à la manière d'une vue verticale.
Que peut bien lire le regard porté sur un fragment d'espace offert à ce dernier ?
Des volumes, des structures, des couleurs, des formes, c'est-à-dire des motifs qui peuvent être récurrents ou en opposition (haut/bas).
À l'origine il n'y avait pas de conception esthétique du paysage, ce n'était pas un produit planifié.
Où est donc le réel, si non à la marge, calé sur les faits de proximité ?
Dans cette communication je prendrai en compte la dimension mémorielle (4), mais auparavant, je souhaite l'éclairer au moyen de quelques types d'écritures : l'écriture du tableau (2) et l'écriture de la carte (3), après avoir précisé sens de « géohistoire » appliqué à la notion de paysage (1).

1. Quel sens donner à « géohistoire » ?

La géographie repose sur l'observation, le regard, qui permet de s'approprier un territoire, en cherchant à en décrypter le sens. La géographie, science de la terre, traite de l'aménagement de l'espace terrestre par les hommes dans le temps (notion de boucle).

L'histoire, combine deux notions : la durée et l'écrit. La carte, elle, comme le tableau esthétisant ou non, est une écriture de l'organisation de l'espace et des sociétés.

La géohistoire entre en scène lorsqu'un espace de temps significatif sépare (25 à 30 ans, soit une génération) deux représentations d'un même espace. L'écart de temps entre deux photographies ou deux cartes représentant un même espace, permet de lire les transformations, les mutations ou l'immobilisme. Ce sont les transformations qui explicitent le mieux les paysages. La relation au temps est donc fondamentale. En effet, si je nie le temps, la géographie devient inutile. Pourquoi ? Parce que les temporalités sont enracinées dans les lieux. C'est que le lieu, le local, fabrique l'histoire, mais aussi son cadre (géographique), et, le paysage, lui, nous renvoie à notre passé, à notre histoire, à notre mémoire. Le temps est constitutif de la notion de modernité, il fabrique et l'histoire et son cadre. Vision baroque en quelque sorte : unité d'action, de lieu, de temps.

Dans la géographie le temps participe tant à la production territoriale, qu'aux fragmentations territoriales (discontinuités), les solutions étant recherchées en direction des mises en réseau.

2. L'écriture d'une représentation spatiale : celle du tableau

Tout commence en Chine au IVe siècle de notre ère, lorsque Zong Bing, écrit le premier « Traité de la peinture de paysage », puis au XVe siècle en Europe de l'Ouest. « Paysage », le mot est là, forgé, pour dire la notion. En Chine plusieurs idéogrammes disent le paysage, en Europe le mot est fixé dans les dictionnaires en 1549, mais il est dans le langage courrant des peintres, Léonard de Vinci l'utilise. Peinture, perspective, modernité accompagnent le paysage, et c'est le paysage qui fonde notre regard contemporain sur le monde au moment où se développe l'humanisme.

Le paysage ce n'est pas seulement les formes matérielles en Chine (les blancs ou les *vides* des représentations paysagères en disent plus que les traits à *l'encre de chine).* En Europe, le paysage est *plein,* et pourtant il ne permet pas de comprendre la nature, c'est en partie parce qu'on ne peut pas comprendre la nature qu'en Occident les disciplines se séparent. L'avantage de la peinture, c'est qu'elle permet de se réapproprier l'espace. Le tableau en tant qu'image de paysage, a évolué dans le temps. Ainsi, en Occident, le paysage s'est constitué en trois temps, bien inscrits dans l'histoire, participant aussi à son écriture :

- L'étape pittoresque, celle de l'image peinte qui représente une portion de l'espace terrestre.
- L'étape géographique, celle de l'image est de la spatialisation des activités humaines, représentation de la relation homme/espace.
- L'étape identitaire, celle de l'image de territoire qui permet à l'homme de s'identifier à un espace pour penser son action.

Mais, le paysage est-il seulement un instantané d'apparences ? À quoi ces images peuvent-elles bien servir ?

Elles servent à faire émerger l'espace, le territoire, le lieu, comme cadre de vie. Elles participent à la mise en scène, au cadre, où se déroule l'essentiel c'est-à-dire l'action, inscrite dans le temps. C'est le cas dès le XVe siècle avec la « mise en paysage » de Pienza dans le cadre du Mont Amiata (en toile de fond) par Urbino et Alberti dès 1460. C'est la même démarche qui est initiée au XVIIe siècle à Vaux-le-Vicomte et Versailles. Les jardins mettent en scène le pouvoir en valorisant l'espace. Le jardin devient le centre de gravité des aménagements, en tant que réduction du monde, objet universel). Le décor du lieu où se déroule l'action participe à son inscription dans le temps.

Le regard y voit des volumes, des structures. Les motifs peuvent y être récurrents ou en opposition (dialectique du haut et du bas). À l'origine il n'y avait pas de conception esthétique, ce n'était pas un produit planifié. C'est au cour de l'époque historique qu'il émerge dans sa dimension esthétique « le beau paysage des peintre et des architectes » (Versailles). Cette dimension esthétique permet la réappropriation du paysage par le regard, en Chine comme en Europe, ce qui modifie le rapport des sociétés à leur espace. Ainsi, le paysage prend une dimension culturelle, et la culture influence les temporalités. Par la suite la notion de paysage est associée à celle de « cadre de vie » (paysages planifiés : projet de paysage, plan de paysage, charte paysagère). C'est la culture, et non plus l'agriculture qui valorise le paysage, où le pouvoir se met en scène, caractérisant une idéologie dominante.

Et, le paysage banal ? Il s'agit du paysage ordinaire, celui du quotidien que l'on ne regarde plus par accoutumance, c'est celui des banlieues, du péri-urbain où vit la plus grande partie de la population (en France : 82 %, dans le monde : 51 %). Le paysage banal, c'est celui où on se perd faute de repères (problème de valeurs). Les sociétés produisent leur espace, leurs paysages, parfois il arrive qu'elles le subissent sans avoir les moyens, les outils et les leviers pour les modifier, les infléchir.

Le photographe prend parti lorsqu'il cadre son cliché, c'est son regard, subjectif, qui construit **sa** représentation du paysage photographié. Subjectivité, disais-je à l'instant, le paysage reflète-t-il vraiment et constamment le point de vue de l'observateur, n'y a-t-il pas un autre regard que le regard porté, interprété ?
Où est donc le réel ?

Le paysage peut aussi être au service des idéologies dominantes, alors, faut-il subir le paysage ou le produire ? À quoi servent les plans, les chartes, sinon à participer aux politiques publiques de mise en scène du cadre de vie ?

Ces politiques, dites de la ville, sont de plus en plus ciblées sur le *paysage banal*, ordinaire, (le paysage ordinaire, pose le problème des repères, leur absence fait que l'on s'y perd). Se perdre, ne pas se perdre implique de se repérer, d'utiliser une autre image représentant l'espace : la carte.

3. L'écriture d'une autre représentation spatiale : celle de la carte

La carte, ce n'est pas seulement un constat, une image de la terre à la verticale, c'est un espace abstrait, une autre manière de représenter l'idée de la réalité. La carte permet de connaître, pour agir sur le monde, mais également de gérer l'action sur le monde (SIG). La carte sert à mesurer les distances (géographie), mais aussi le temps de parcours (histoire).

Le tableau est une vue oblique, avec des formes organisées en plans qui impriment une rythmique plus que des distances. C'est une observation empirique du terrain.

La carte, c'est une vue verticale. Sur ce document le paysage est constitué d'entités, d'unités, caractérisées par des traits, une physionomie.

La lecture fonctionnelle des cartes sollicite le passé (bâtiments, parcellaire).

La carte sert à habiter, circuler, généraliser, moderniser.

La plus ancienne des cartes, c'est probablement la table de Peutinger (Fig. 1) dont une copie du XII^{e} siècle représente les itinéraires des voies romaines. Sur la carte on reporte un plan : il s'agit d'une image avec des coordonnées et une légende mode d'emploi. Alors que la carte exprime des distances, le croquis véhicule des idées.

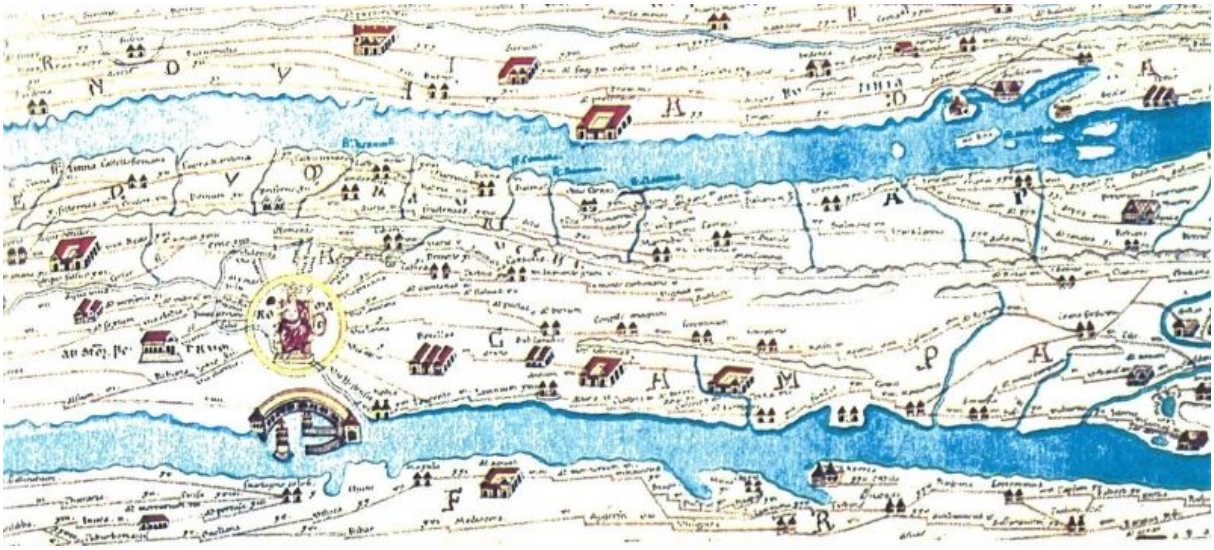

Figure 1 : Copie d'une partie de la Tabula Peutingeriana - itinéraires romains.
Fac-similé de Christophe von Schey, 17532. Osterreichische Nationalbibliothek, Vienne.

C’est le passage du paysage à la carte qui met à l’épreuve la géohistoire dans la mesure où elle nous dit la volonté de rendre compte du réel. D’où le sujet de cette communication. Le passage s’est constitué par phases, avec les perspectives cavalières, qui peuvent devenir carte, sur un même document, avec le besoin d’exactitude. Un cas poitevin, assez extraordinaire, traduit une hésitation avec une représentation de Béruges (Fig. 2) à la fois verticale et oblique.

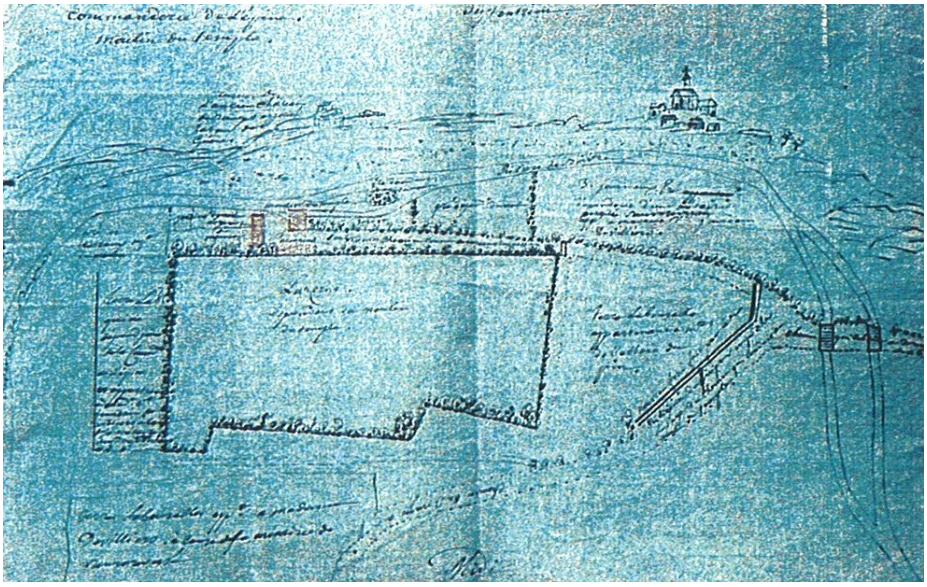

Figure 2 : Plan du moulin du Temple vers 1750.
Croquis à l’encre à la fois en plan (le moulin et ses terres) et en perspective cavalière. L. Chaleroux, 1997, Archives de la Vienne (http://www.archives-vienne.cg86.fr/), 3 H 1- liasse 541.

La ligne d’horizon est marquée par l’église de Béruges et les ruines de la tour de Guienne (à gauche). Le moulin du temple apparaît en rouge, avec ses écuries, son jardin et son pré pour l’âne. Les terres labourables qui l’encadrent appartiennent à la métairie de Bourgversé et à l’abbaye du Pin.

Pourquoi ce passage du paysage à la carte ? pourquoi faire ? seulement des constats ? La carte permet au JE (individu) de se situer dans le monde.

Elle permet au NOUS (société) de mettre en œuvre des politiques.

4. La patrimonialisation du paysage

Pourquoi travailler sur la mémoire, la mémoire des sociétés ? Pour partager une identité, mais laquelle ? N’y a-t-il pas aujourd’hui des réactions aux politiques de protection et quels sont les problèmes de la conservation ? Conserver, protéger, mais protéger quoi : des formes, des idées, et pour qui ?

N’oublions pas que le paysage esthétisé modifie le rapport d’une société à son espace, que le paysage du photographe est un parti pris et que le paysage ne reflète que le point de vue de celui qui le regarde.

La notion d’identité culturelle fait référence à une certaine manière d’exister, et dans l’Histoire les objets anciens constitutifs du cadre de vie n’ont pas été toujours protégés : ainsi, au Moyen âge, démolir un temple romain pour fortifier une ville ne pose pas d’état d’âme aux bâtisseurs (Syracuse).

Le processus de conservation et de protection des formes commence à la Renaissance lorsque les intellectuels prennent conscience des formes léguées par les civilisations anciennes (regards distanciés).

Conclusion

Le territoire, c'est l'espace produit par la société, et les paysages d'un territoire constituent *les* formes visibles du territoire. Territoire, paysage et patrimoine, produisent de la mémoire, signifiée par *une* ou *des* formes. La protection est une écriture nouvelle du paysage, elle peut en modifier le sens.

Mais à quelles actions ce travail pourra-t-il bien servir ?

- À la mise en œuvre de politiques publiques qui vont alimenter des valeurs marchandes, sociétales, de bonheur ?
- À créer quels liens entre les individus et les décideurs ?
- À transformer le patrimoine, bien matériel, en un bien culturel ?

Méfions nous des mouvements de patrimonialisation, gare à l'archaïsation, et interrogeons nous sur les raisons qui nous poussent à vouloir intervenir frénétiquement en tous lieux et à toutes les échelles. La crise du paysage si souvent évoquée n'est-elle d'abord et surtout une crise de notre regard ? Le risque du paysage n'est-il pas avant tout de s'y perdre ? Avec le paysage et le patrimoine nous sommes en présence de deux notions exacerbantes : le paysage exacerbe le patrimoine, comme les mobilités exacerbent l'identité (le sentiment identitaire).

N'y aurait-il pas là matière à remettre en cause nos certitudes ?

Bibliographie

- M. Périgord, *Le paysage en France*, PUF, 1996.
- G. Clément, *Le jardin planétaire*, 1999.
- Actes du colloque *Action paysagère et acteurs territoriaux*, Geste, Poitiers, 2001.
- Y. Luginbühl, *La demande sociale de paysage*, Rapport devant le Conseil national du paysage, MATE, 2001.
- P. Donadieu, *La société paysagiste*, Actes Sud, 2002.
- F. Dubost, *Les paysagistes et la demande de paysage*, 2002.
- P. Donadieu et M. Périgord, *Clés pour le paysage*, Ophrys, 2005.
- P. Donadieu et M. Périgord, *Le paysage*, A. Colin, 2007.

PAYSAGE ET PATRIMOINE : SOURCES ET MÉTHODES MISES EN ŒUVRE PAR L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL

Yannis Suire
Conservateur au service régional Poitou-Charentes du patrimoine culturel

Recenser, étudier et faire connaître le patrimoine culturel : telle est la mission de l'inventaire général du patrimoine culturel fixée par la loi de décentralisation du 13 août 2004 et confiée par celle-ci aux Régions. L'inventaire « des richesses artistiques de la France », tel qu'énoncé dans les années 1960 par André Malraux, voit ainsi inscrit dans le marbre l'élargissement depuis une trentaine d'années de son objet à tout ce qui constitue le « patrimoine culturel ». La notion de patrimoine s'est en effet étendue à d'autres champs que les seules œuvres d'art : les objets du quotidien, le « petit patrimoine » selon l'expression consacrée, le patrimoine immatériel mais aussi, plus récemment, et de plus en plus, les paysages. Le patrimoine rejoint alors les préoccupations actuelles de développement durable, de maintien des équilibres écologiques. L'analyse des paysages permet en effet celle d'un territoire dans toutes ses dimensions : historique, économique, sociale mais aussi foncière, technique, etc.

Mis en œuvre par le service régional de l'inventaire, service de la Région Poitou-Charentes depuis le 1er février 2007, l'inventaire du patrimoine culturel s'attache à tout ce qui peut restituer l'évolution des paysages, reflet de l'activité humaine. La méthodologie est fondée sur un croisement entre enquête sur le terrain et recherches dans les sources d'archives et bibliographiques, comme pour l'architecture et les objets. Le paysage est une notion désormais bien présente dans les dossiers documentaires établis sur les territoires inventoriés, au même titre que les châteaux, les maisons et les statues.

Cette approche récente a commencé à être mise en œuvre en Poitou-Charentes au cours de l'inventaire du patrimoine de la communauté de communes du Confolentais, et de celui de la communauté d'agglomération de Poitiers. Cette dernière opération, menée depuis 2004, est en voie d'achèvement. Elle concerne les onze communes qui entourent la capitale régionale. Comme pour toute opération, elle se concrétise par la rédaction de dossiers documentaires individuels, pour chaque édifice et œuvre répertorié, et de dossiers de synthèse sur les communes, les hameaux, les ensembles urbains, etc.. Ces deux types de dossiers se prêtent à l'analyse des paysages. Le dossier individuel, lorsqu'il s'agit de grandes propriétés, d'anciennes demeures seigneuriales ayant eu une importante emprise foncière et économique, permet d'appréhender une portion de territoire suffisante. Les dossiers de synthèse rendent compte encore davantage de l'évolution des paysages et de l'occupation du sol autour d'un bourg, d'un hameau, voire sur l'ensemble du territoire d'une ou plusieurs communes.

Dans cet objectif, le chercheur va sur le terrain, observe, note, décrit, photographie. Ensuite il se rend dans les services d'archives et les bibliothèques à sa disposition. Là il trouve plusieurs sources capables de le renseigner sur la physionomie anciennes des lieux qu'il a étudiés.

Figure 3 : Plan par masses de cultures de la commune de Montamisé en l'an XII
Archives nationales (http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/) F. 31/163.

Figure 4 : Les environs du château de la Roche de Bran d'après le cadastre de 1817.

Figure 5 : Les formes de l'occupation du sol autour du hameau de
Mortier, d'après le cadastre napoléonien et une photo aérienne de 2008 représentant le même espace.

Parmi ces sources, certaines sont plus connues, plus évidentes que d'autres. Les actes notariés par exemple ne viennent pas tout de suite à l'esprit. Leur accès est certes complexe du fait de la masse de documents à dépouiller. Mais pour peu que l'on choisisse une ou plusieurs communes tests et une ou plusieurs périodes, l'apport de ce type de source s'avère très riche. Les actes de ventes, les baux, les partages successoraux donnent en effet une bonne image des parcelles et surtout de ce qui les entoure en précisant la nature des terrains qui les « confrontent », c'est-à-dire qui leurs sont limitrophes.

Les cartes et les plans constituent une source plus évidente, lorsqu'on a la chance d'en détenir. La carte de Cassini, établie au milieu du XVIII^{e} siècle, montre ainsi l'omniprésence de la vigne sur tout le pourtour nord de Poitiers. Le vignoble recouvrait alors les communes de Migné-Auxances, Chasseneuil, Buxerolles et Montamisé. C'est ce que confirme des plans par masses de culture, établis en l'an XII et conservés aux Archives Nationales.

Mieux encore, établi quelques années après seulement, le cadastre dit napoléonien constitue une source sans égal pour retranscrire l'occupation du sol dans la première moitié du XIX^{e} siècle. Certes il a ses limites et ses lacunes : quelle source n'en a pas ? Ce document comprend deux volets tout aussi précieux l'un que l'autre. Tout d'abord, le plan cadastral cartographie précisément chaque parcelle, chaque maison, bois, jardin ou labour. La commune est divisée en sections, généralement dénommées par des lettres de l'alphabet, et au sein desquelles les parcelles sont numérotées de 1 à l'infini. Parmi les registres qui accompagnent le plan, l'état de section ou tableau indicatif des propriétaires indique, section par section, parcelle après parcelle, le nom du propriétaire et surtout la superficie et la contenance de chaque parcelle (maison, jardin, bois, labour, vigne, etc.). Il est alors possible de reprendre le plan cadastral et d'y reporter la nature des parcelles, après s'être fixé un code de couleurs. On obtient pratiquement l'équivalent d'une photographie satellite remontant au début du XIX^{e} siècle ! Les comparaisons avec les vues actuelles sont ensuite aisées.

Ce type d'exercice, somme toute simple mais efficace, a été mis en œuvre en particulier sur la commune de Montamisé (Fig. 3), au nord-est de Poitiers. Le choix s'est porté sur des hameaux et des domaines représentatifs en terme d'évolution paysagère : propriétés en lisière de bois, pour mesurer l'évolution du couvert forestier ; hameaux anciens étendus par les constructions contemporaines, pour estimer l'emprise du bâti sur le non bâti. C'est ainsi qu'ont été étudiés les alentours du château de la Roche de Bran (Fig. 4), dont la seigneurie contrôlait autrefois une grande partie de la commune, en limite de la forêt de Moulière. La comparaison entre la reconstitution du début du XIX^{e} siècle à partir du cadastre, et les vues satellites actuelles, montre l'avancée de la forêt au détriment des labours, le déclin de ceux-ci étant lié à la disparition d'un hameau situé au nord-ouest du château, le hameau de Bran. Autre exemple retenu : le hameau de Mortier (fig. 5), au sud de la commune. Là on constate qu'autour du manoir et d'une poignée d'anciennes fermes, les pavillons contemporains sont venus ronger l'espace autrefois dévolu à la forêt, la superficie labourée semblant quant à elle plutôt stable.

L'histoire des paysages prend ainsi toute sa place dans la démarche d'inventaire du patrimoine. Elle rejoint pleinement ses préoccupations et s'intègre dans ses sujets et sa méthode de recherche. L'analyse des paysages utilise des sources déjà connues pour d'autres types de recherche (économique, technique, fiscale…) en montrant tout ce qu'elles peuvent apporter aux nouveaux enjeux d'analyse spatiale et environnementale dont l'inventaire général du patrimoine culturel s'est désormais emparé.

LE PAYSAGE DU PHOTOGRAPHE

Marc Deneyer,
Photographe professionnel

Si le cadastre surestime peut-être les cheminements, les objets, par leur présence, animent le paysage. En photographiant, il s'agit pour moi de surprendre les objets dans leur manière d'habiter l'espace - comme le ciel - car les deux habitent et créent le paysage. Il s'agit aussi de mettre en œuvre une dialectique du haut et du bas, du clair et de l'obscur. Dans ma pratique photographique des paysages régionaux, je m'attache au ressenti, et si le paysage est objet, il est également objet poétique, d'où l'importance de la lumière, du site, de l'instantanéité de la prise de vue. Attaché aux atmosphères, je m'intéresse aux paysages modestes qui n'ont rien à livrer ou délivrer, ces paysages où rien n'est identifiable, et si le ciel revêt une grande importance, c'est pour mieux saisir l'unité dans l'infinie diversité des formes naturelles (Fig. 6). Le paysage, sédimentation de la mémoire, est un miroir pour chacun d'entre nous, il nous renvoie notre propre image. Il est aussi mouvement, il est perpétuel changement, et c'est ce mouvement, cette transformation permanente que je cherche à capter dans ma mission photographique sur les paysages naturels de Poitou-Charentes.

Pour cette mission ma pratique relève d'un travail par site, au fil des découvertes : la vallée (Fig. 7), la colline, le sous-bois, avec une grande attention toujours portée à la lumière. Mes photographies sont l'expression d'un ressenti. Les paysages ne sont pas extérieurs à moi-même. J'aime les chemins, l'imprévu qu'ils proposent, leur caractère aléatoire. Le cadastre ne dit par tout. Le paysage, objet photographique, est objet d'étude mais aussi objet poétique. Un peu comme les étoiles, les objets du paysage restent inaccessibles et à ce titre digne d'une certaine vénération et d'un certain respect. C'est la diversité et la richesse des objets naturels qui nous font percevoir l'unité de la nature. Ici, tel agriculteur possède sa ferme, tel autre ses champs, tel autre possède le bois au bord de la rivière mais aucun d'entre eux ne possède le paysage, le titre de propriété ne donne aucun droit au paysage.

Ayant participé en 1986 à l'inventaire photographique de la DATAR sur le thème du stockage industriel, j'ai compris combien le paysage s'animait de leurs présences. Les photographies noir et blanc rapportées des ruines d'Herculanum, doivent leur caractère au fait que les murs dégradés, révélant désormais la nudité de leur appareillage, apportent leur part de "matière" au support photographique qui en manque singulièrement. Ceux-ci ne sont au fond que des supports froids, industriels bien différents de ceux rencontrés en peinture, gravure, lithos etc. Techniquement j'aime à travailler avec des négatifs de grande taille ce qui me permet des agrandissements où l'œil s'épuise dans les détails et les matières.

Ma pratique des paysages groenlandais (Fig. 8) livre de toutes autres impressions : ici, rien d'identifiable, des paysages de glace qui ne livrent pas grand-chose, si ce n'est le jeu de la lumière, le mouvement de la glace et une fois encore cette profusion de "présences" et de formes naturelles. Le paysage me ramène souvent à l'enfance. Épisode fondamental pour comprendre la sédimentation de la mémoire qui inscrit si profondément en nous les paysages que nous emportons tous avec nous.

Figure 6 : Paysage de la sédimentation – *littoral charentais,* Marc Deneyer (http://www.marcdeneyer.com).

Figure 7 : Le ressenti d'un paysage de vallée, Marc Deneyer (http://www.marcdeneyer.com).

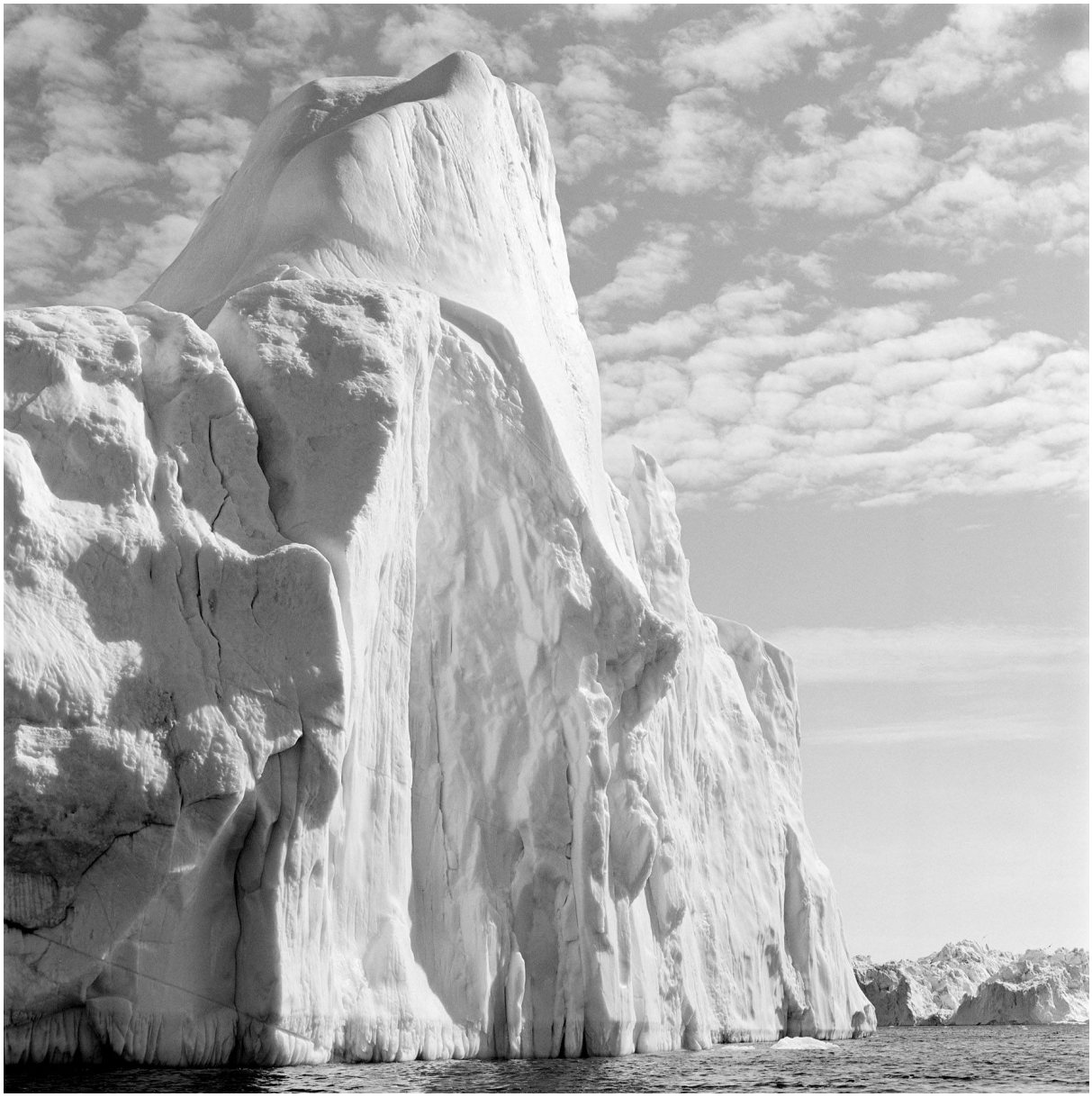

Figure 8 : Paysage de glaces, Marc Deneyer (http://www.marcdeneyer.com).

Sur le thème des paysages de neige, j'ai travaillé aussi dans les Pyrénées, où glissent dans la pluie et la neige des masses nuageuses révélant ici et là, d'autres masses, montagneuses celles-là. Ici le paysage est surtout dans le haut de l'image, habité par le ciel. Dans certains grands paysages pyrénéens c'est la modestie du chardon qui m'a intéressée. La montagne, laissée dans le flou à l'arrière plan, ne se donne alors que comme décor. Dans les jardins toscans ce sont les sculptures disséminées dans les frondaisons - comme un printemps de statues - qui semblent frémir d'une nouvelle existence.

Au Japon, dans le jardin d'un temple zen, face à un parterre de graviers blancs ratissé clos par un mur, j'ai ressenti comment ce parterre, qui ne donnait rien à voir, me renvoyait à moi-même comme un miroir. J'ai retrouvé dans les paysages de l'Aubrac ce "miroir" des jardins de Kyôto. Il m'a semblé alors qu'il fallait intégrer ces expériences dans les travaux qui s'élaboraient alors. Montrer plus que jamais comment le ciel participe à l'image, comment le haut et le bas du paysage coexistent et s'exaltent. Le rôle de l'être humain se précise alors comme celui du photographe. Il devient médiateur, passeur, et c'est ce regard de passeur que j'ai mis en œuvre dans les paysages de notre région. Tout y est différent, à chaque minute : à Chassiron, à Boutenac, à la Pointe-de-Suzac, comme à Bonne-Anse, à Cerizay, Challignac ou Pleumartin tout est vivant, tout est mouvement et jamais il ne m'a paru plus important de mettre en évidence l'interaction constante des paysages formés par le ciel et ceux, plus faciles à répertorier parce que leurs changements sont plus lents, de la terre. Le ciel est l'antithèse de la carte, et à chaque instant - puisque la terre n'y parvient plus - il peut satisfaire ma recherche du paysage originel.

GÉOHISTOIRE DES PAYSAGES

Approche méthodologique pour l'interprétation des cartes et cadastres

Sarah Réault-Mille
Géographe,
Maître de conférence
Université de Saint-Étienne

Pour répondre à cette thématique paysages et patrimoine, nous proposons une synthèse d' approches de méthodologies géohistoriques utilisées dans le cadre de travaux de recherche portant d'une part sur les paysages des marais charentais approche d'une géohistoire du temps long, d'autre part sur des territoires d'échelle communale du département de la Loire, avec l'exemple ici d'un ancien espace communal du versant nord du massif du Pilat, entre les agglomérations de Saint-Étienne et de Lyon : **Saint-Martin-en-Coailleux,** actuelle commune de Saint-Chamond *. Cet exemple, certes lointain de l'espace picto-charentais met entre en valeur le fait qu'une approche de géographie classique ouvre les portes de la géohistoire. Cette méthode peut être adaptée à l'ensemble de l'espace français puisque les sources utilisées y sont partout présentes et que le type d'analyse peut être adapté aux problématiques spécifiques de tous les territoires.

1. Une lecture géographique : lire le passé dans le présent, et le paysage dans les documents anciens

Cette lecture utilise des documents cartographiques communs à l'ensemble de l'espace français et permettant de travailler sur de petites entités géographiques depuis la fin du XVIII^{e} siècle. Aussi, les informations qui en découlent doivent être lues avec la globalité du regard du géographe travaillant sur la compréhension des phénomènes dans l'espace. Dans l'ensemble des documents permettant d'aborder une analyse géohistorique, ne sont présentés ici que deux types spécifiquement géographiques : cartes et cadastres (tableau 1). Ces derniers ne sont pas paysages, ils informent en revanche sur certains de leurs caractères matériels.

Tableau 1 : Documents géohistoriques communs à la quasi-totalité du territoire français pour la période contemporaine (le paysage visible n'est pas considéré ici)

Cartes grande et moyenne échelle	Cassini État Major 1/86 400^{e} 1/80 000^{e} 1/40 000^{e}	État Major (nv graphisme) 1/50 000^{e}	IGN 1/20 000 à 1/25 000^{e}
Cadastres	Cadastre remanié (lacunaire) Napoléonien	Rénové 1930 (lacunaire)	Nouveau cadastre
Périodisation de la strate documentaire	**Fin XVIII^{e} fin XIX^{e}** →	**Première moitié XX^{e} siècle**	**1945- 2008** →

Cette lecture est basée sur l'étude des **héritages du passé lisibles dans l'espace géographique actuel** : approche que nous nommons **rétrospective (tableau 2)**. Il s'agit d'extraire des hypothèses sur les éléments du passé dans le paysage actuel. En ce sens cette approche marque aussi un lien fort avec les problématiques recherches de **valorisations patrimoniales**. Les cartes sont utilisées ici, mais l'approche serait aussi envisageable dans une étude strictement paysagère. Cette analyse est complétée par la transcription et la comparaison de cartes et cadastres anciens selon une lecture strictement **transcriptive** et des lectures **diachroniques.** La **transcription de cartes et cadastres anciens** avec homogénéisation des légendes et des échelles permet de rendre lisible des informations spatiales et paysagères apportés par ces documents. L'approche **diachronique** permet de constituer sur un seul document les progressions ou régressions d'un phénomène lisible initialement sur plusieurs documents passés.

Le tableau ci-dessous synthétise les trois méthodes et y associe les documents présentés pour cette démonstration.

Tableau 2 : Approches rétrospective, diachronique et transcriptive

Type d'analyse	Méthode	Période des documents utilisés	Documents présentés
RÉTROSPECTIVE	lire le passé dans les cartes contemporaines	actuelle/paysage	**Carte 1 :** de la chrono-morphologie à la progression des marais salants en marais de Brouage. **Carte 2 :** de l'analyse rétrospective à hypothèse de reconstitution des terroirs anciens
DIACHRONIQUE	**Progressives** : progression défrichements, forêt, habitat… **Régressives :** - régression haies, espace défriché - déprise agricole,périurbanisation…	toutes périodes	**Carte 3 :** Progression de la surface boisée et de l'espace urbain dans la seconde moitié du XX^{e} siècle
TRANSCRIPTIVE	Transcrire les informations présentes sur une carte ancienne - sur un format homogène et lisible - en fonction de la problématique	pré-modernes et modernes : Cassini, État Major,cadastre	**Carte 5 :** Transcription, carte de Cassini **Carte 6 :** Transcription, plan d'assemblage cadastre napoléonien **Carte 7 : T**ranscription carte d'État Major **Carte 8 :** Transcription du premier plan de Brouage ou de la carte de Masse

2. L'ANALYSE RÉTROSPECTIVE

Ce type d'analyse relève de l'application des méthodes d'analyse de géographie classique de cartes topographiques et de paysages. Elle permet de formuler des hypothèses sur entre autres deux types d'informations :

- des **périodisations** : ainsi l'analyse chrono-morphologique des anciennes salines des marais charentais a permis de proposer une reconstitution des phases de comblement du marais de Brouage **(Fig. 9, carte 1).**
- Un autre objectif possible est de délimiter et décrire les **terroirs agraires** préalables aux phases de modernisation des XIX^{e} et XX^{e} siècles. C'est ce que traduit l'analyse rétrospective de l'ancienne commune de Saint-Martin-en-Coailleux **(Fig. 10, carte 2).**
- Cette démarche appuie sa validité sur la superposition des strates d'informations **(tabl. 3)**
    - du ***biotope*** (relief et hydrologie sur les cartes IGN)
    - de **l'espace domestiqué et de ses marges** (marais, forêts…)
    - de la **toponymie**

Tableau 3 : strates d'information permettant une étude rétrospective sur une carte IGN. À associer aux cartes 1 et 2.

STRATES INFORMATIVES	CARTE ACTUELLE OU PAYSAGE
BIOTOPE	Relief (orographie), hydrographie, « biographie »
MORPHOLOGIE DE L'IMPLANTATION HUMAINE	- RAPPORT ÉTENDUE **DOMESTIQUÉE** (défrichée, habitée) et **MARGES DOMESTIQUÉES** (forêts, friches, landes, marécages, estran) - DANS L'ÉTENDUE DOMESTIQUÉE - occupation du sol, organisation de l'espace : habitat, voies de communication - **Parcellaire : chrono-morphologie =>** périodisation **carte1**
TOPONYMIE	**- LECTURE DIACHRONIQUE** **=>** Hypothèses sur la mise en place des peuplements **- LECTURE ETHNO-GÉOGRAPHIQUE** **=>** interprétation du milieu par les habitants : oronymes (relief), hydronymes (hydrographie), bionymes (végétation, animaux), agronymes (agraires), odonymes (voies de communication).

Le tableau 4 associé à la carte 2 montre que sur ce versant nord de la moyenne montagne du Pilat (bordure orientale du Massif Central), l'étagement classique observable par le géographe est doublé d'informations culturelles (interprétation du milieu par l'intermédiaire des toponymes) et historiques (interprétation par l'intermédiaire des toponymes et de la morphologie, entre autre des limites entre espaces défrichés et espaces de forêts et de broussailles, ou de la répartition de l'habitat. Trois terroirs principaux sont alors lisibles :

- **1, un terroir central**, lieu de localisation du centre communal (paroisse puis chef lieu de commune, et de la plus forte densité du bâti.
- **2 et 3**, deux **terroirs complémentaires**, l'un de haut de versant (limite moyenne montagne) moins habité, avec des contraintes de mésologiques très lisibles ayant essentiellement été exploité en pâtures ; l'autre avec une densité d'habitat moyenne et des caractères agraires montrant un exploitation du sol probablement par labour et herbages.

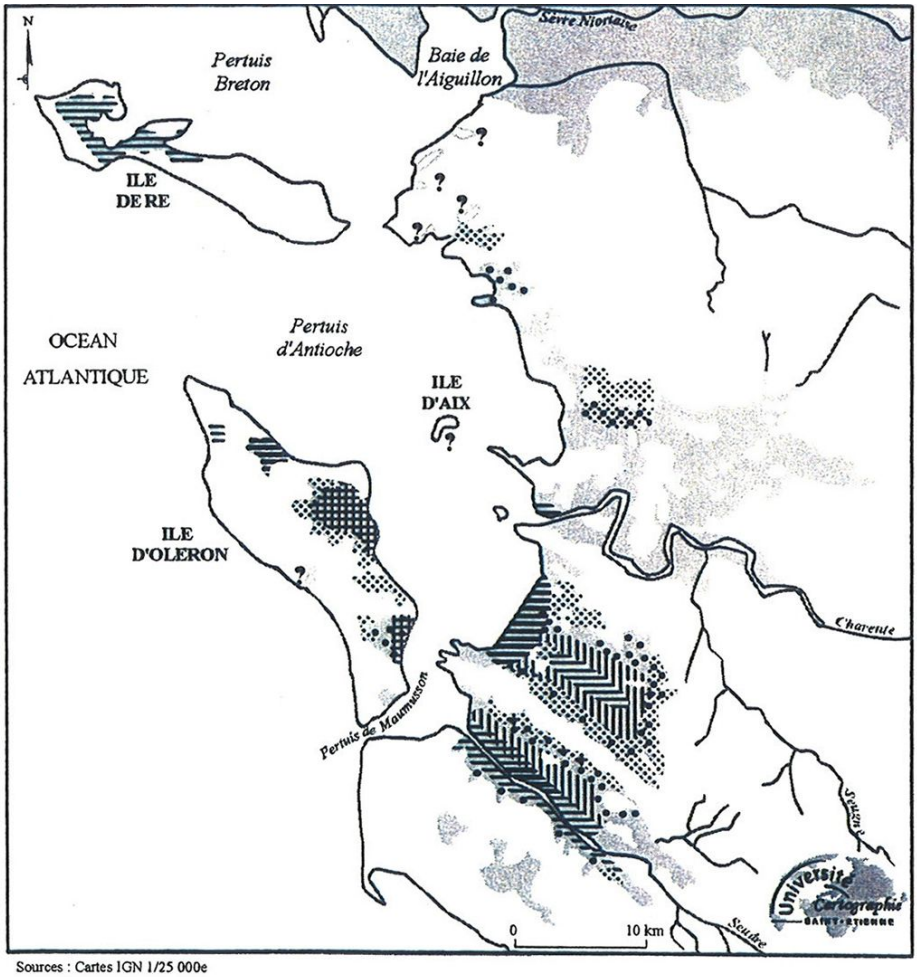

Période supposée de construction des salines	*Synthèse des caractères morphologiques Taille des bassins de production : BP = Formes planes = anciens réservoirs ou sartières*
Médiévale <IX^{e} s. - X^{e} s.	Petites salines (BP<225 m) isolées, formes planes très rares et exiguës
X^{e} s. - XI^{e} s. - XII^{e} s.	Petites salines (BP<225 m) groupées (2 à 3-4), formes planes associées à beaucoup de prises
Moderne XV^{e} s. - XVI^{e} s.	Salines groupées de taille moyenne (225<BP>400 m), formes planes associées à beaucoup de prises
Fin XVI^{e} s. - Fin XVIII^{e} s.	Grandes salines (400<BP>1000 m) groupées (de 4 à 6-8), rareté des formes planes
Contemporaine fin XVIII^{e} s. - XIX^{e} s.	Grandes salines (500<BP>1000 m) isolées, très nette séparation entre la saline et les formes planes (agricoles)
? Formes non identifiées	

Figure 9 : carte 1, Chro-morphologie des salines charentaises.

Figure 10 : carte 2, Analyse rétrospective d'une carte IGN récente, de l'actuelle occupation de l'espace aux anciens terroirs ?

Tableau 4 : Des paysages actuels aux terroirs anciens ? ex. de Saint-Martin-en-Coailleux (F. 42) À associer à la carte 2

Terroir	Conditions géographiques structurelles	Témoins actuels	Hypothèses de lecture des anciens terroirs
complémentaire de bas de versant **2**	- altitudes entre et - pentes entre et - replats - versant orienté nord - ruisseaux permanents	- espace défriché 100% - **forte densité du bâti récent (périurbain)** - trace de lieux-dits et bâtis ancien - bionymes, agronymes (élevage, céréaliculture)	Un terroir plutôt humide, aux faibles pentes, peu densément bâti, habité et mis en valeur sans doute plus tardivement que le terroir « central ». Un terroir polycultural parcelles céréalières, pâturages, et zones « de *chasse* ».
1 central	altitudes entre et pentes entre et - nombreux replats versants orientés - - - ruisseaux permanents	- **espace défriché** (90%) - boisement parcellaire et broussailles -**forte densité du bâti** avec maintien de l'organisation « ancienne », chef lieu de paroisse/commune. - **forte densité de chemins** - oronymes, bionymes agronymes, odonymes	Des pentes globalement plus importantes, mais dont les replats permettent des cultures, pas de traces de pâturage, Un bâti dense organisé autour d'un chef lieu de paroisse, puis de commune. Le dense réseau de chemin laisse supposer une intense mise en en valeur. Terroir sans doute le premier mis en valeur (hypothèse de datation des toponymes), à l'écart des zones les plus basses du versant (pb sécurité, humidité ?), sols ? La variété des toponymes montre que l'implantation humaine s'est faite entre des espaces naturellement marqués : soit par la contrainte ? agricole ?, soit par l'avantage : Plagne.
complémentaire d'altitude **3**	- altitudes supérieures à - pentes supérieures à - versants orientés - sources et cours d'eau temporaires	- **forte densité de boisement** aux limites découpées -absence d'habitat, sauf en périphérie - présence de lieux dits : oronymes, agronymes, bionymes - faible densité de chemins, perpendiculaires à la pente	Un terroir d'étage montagnard, dans lequel la forêt domine aujourd'hui. Ses limites aux formes décousues laissent supposer une reconquête récente et parcellaire de même que les espaces défrichés sont marqués par quelques bois et broussailles parcellaires. Les agronymes sont sans doute le témoin de défrichements récents (période du pic démographique des campagne, mi XIX^{e} siècle.), mais aussi des premières reconquêtes végétales spontanées ou maîtrisés dues à la déprise agricole.

3. ANALYSE DIACHRONIQUE ET TRANSCRIPTION : SUPERPOSITION DES INFORMATIONS AVEC L'ANALYSE RÉTROSPECTIVE

La validation de la méthode rétrospective, peut être proposée par sa superposition avec l'analyse des cartes et cadastres anciens, simplement transcrits de façon à permettre d'abord une lecture homogène, ensuite une comparaison diachronique.

Pour la commune de Saint-Martin en Coailleux,

L'approche de cartographie diachronique à partir des transcriptions des cartes de Cassini, du plan d'assemblage du cadastre napoléonien et de la carte d'État Major montre, la progression des lieux habités entre la fin du XVIII^{e} siècle et le milieu du XIX^{e} siècles **(Fig. 11, 12 et 13, cartes 3, 4 et 5).** Les marges de l'espace défriché se bâtissent, dans le terroir le plus contraignant sur les plus fortes pentes. En bas de versant, la proximité de l'axe de communication qui relie Lyon à Saint-Étienne dans la vallée du Giers, associé à la présence du bourg de Saint-Chamond de plus en plus industrialisé attire aussi nettement les nouveaux bâtiments. Un siècle plus tard, les phénomènes de périurbanisation, (on pourrait presque dire amorcés début XIX^{e} siècle), sont conjugués avec les effets de la déprise agricole sur la fermeture des paysages en haut de versant, dans les marges qui ont été bâties en dernier **(Fig. 14, carte 6).**

La transcription des informations du cadastre napoléonien à l'échelle parcellaire, montre que le découpage des terroirs proposé à partir de la carte IGN **(Fig. 10, carte 2)** correspond dans la globalité à la répartition de l'utilisation du sol de ce début XIX^{e} siècle. On retrouve **(Fig. 15, carte 7)** :

- le terroir central plus densément habité avec la plus grande diversité de mise en valeur agricole (prés, pâtures, vergers, terres)
- le terroir complémentaire d'altitude dominé par les terres vaines et vagues, un peu boisé, associant dans l'espace défriché à peu près pour moitié des espaces labourés et des pâturages.
- le terroir complémentaire de bas de versant environ aux 2/3 pâturés.

L'apport du cadastre napoléonien apporte une lecture du détail, mais la lecture globale est concordante avec la lecture géohistorique de l'analyse rétrospective de la carte IGN; Cette méthode applicable à tout espace communal permet d'avoir une lecture globale de l'espace rural avant les phases de modernisation des XIX^{e} et XX^{e} siècles.

Pour le marais de Brouage, la transcription de documents tels le premier plan connu de Brouage et les cartes de Masse (Fig. 16 et 17, cartes 8 et 9) a permis de valider quelques liens entre morphologie actuelle et période de création des salines.

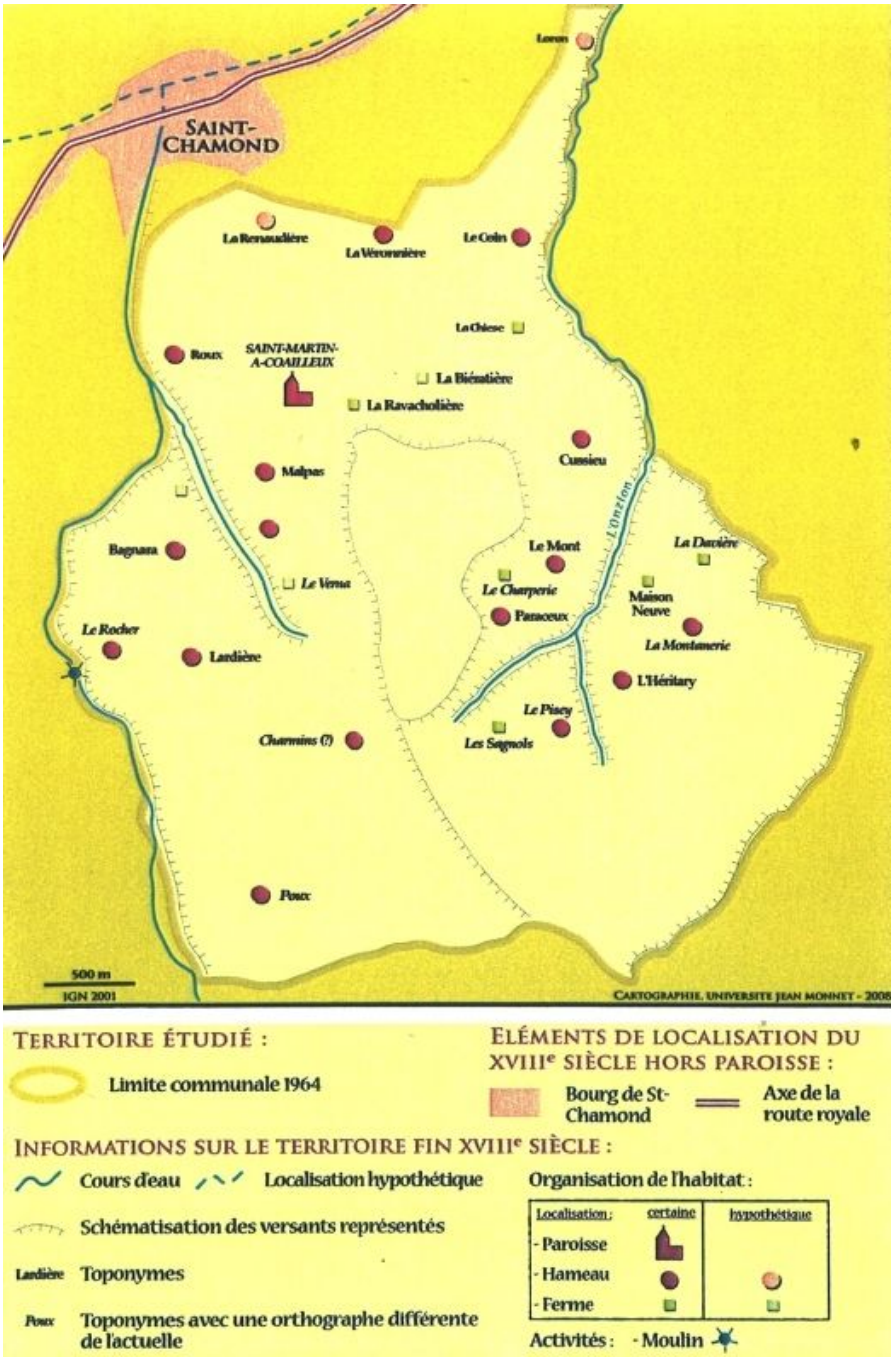

Figure 11, carte 3 : Interprétation de la carte de Cassini (levées de 1758).

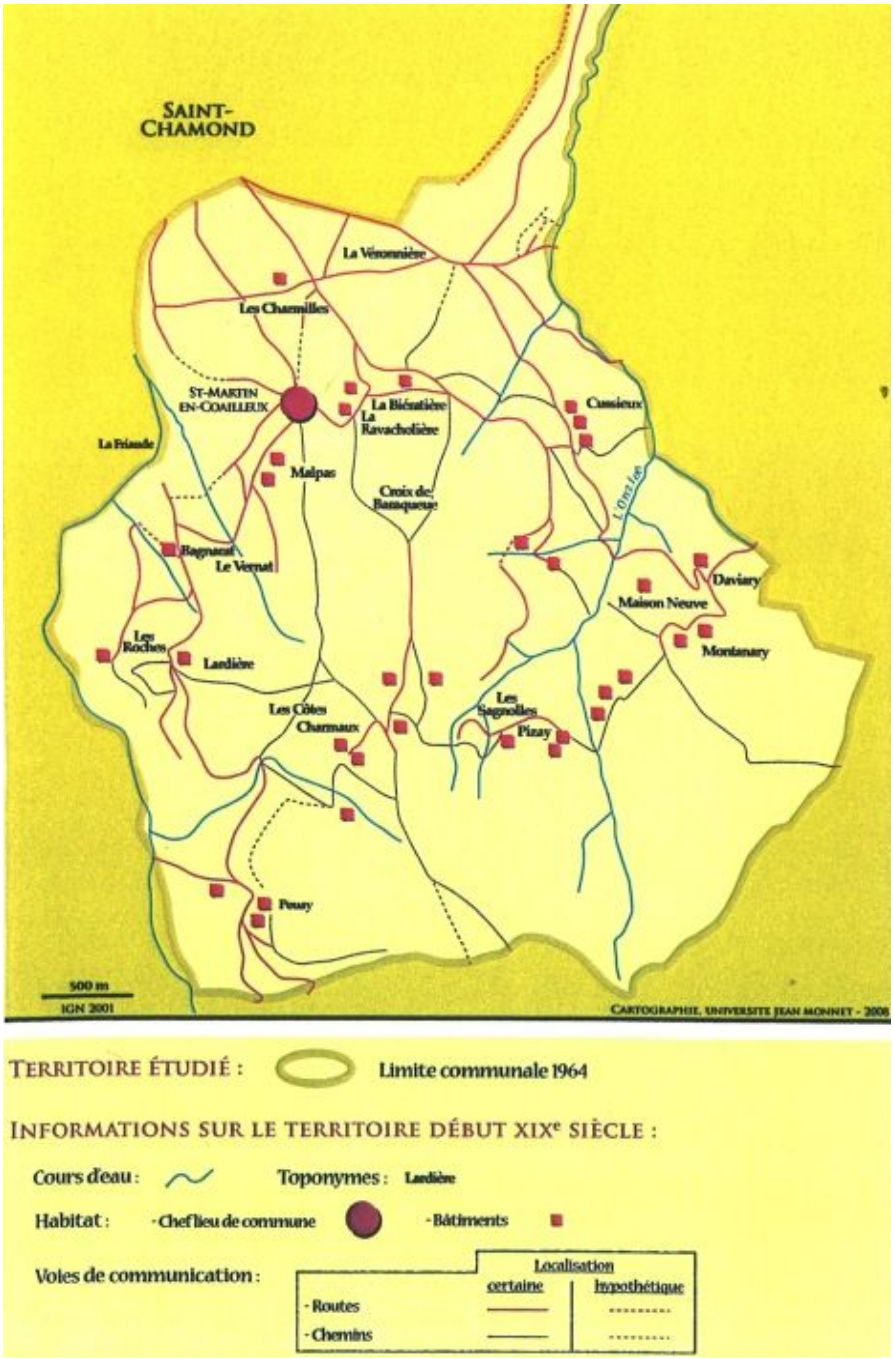

Figure 12, carte 4 : Transcription d'assemblage napoléonien (1812).

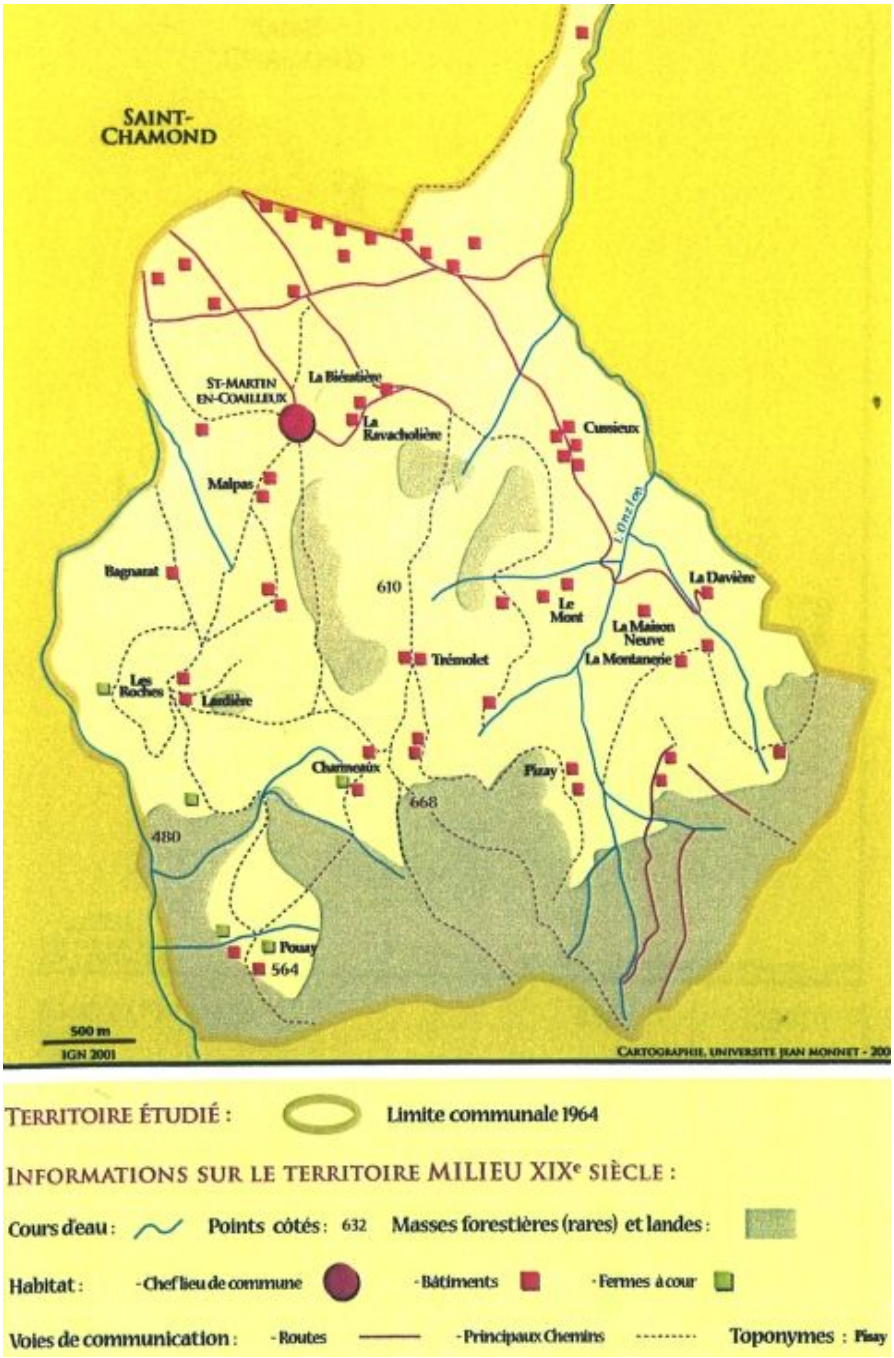

Figure 13, carte 5 : Transcription de la carte d'État-major (2001).

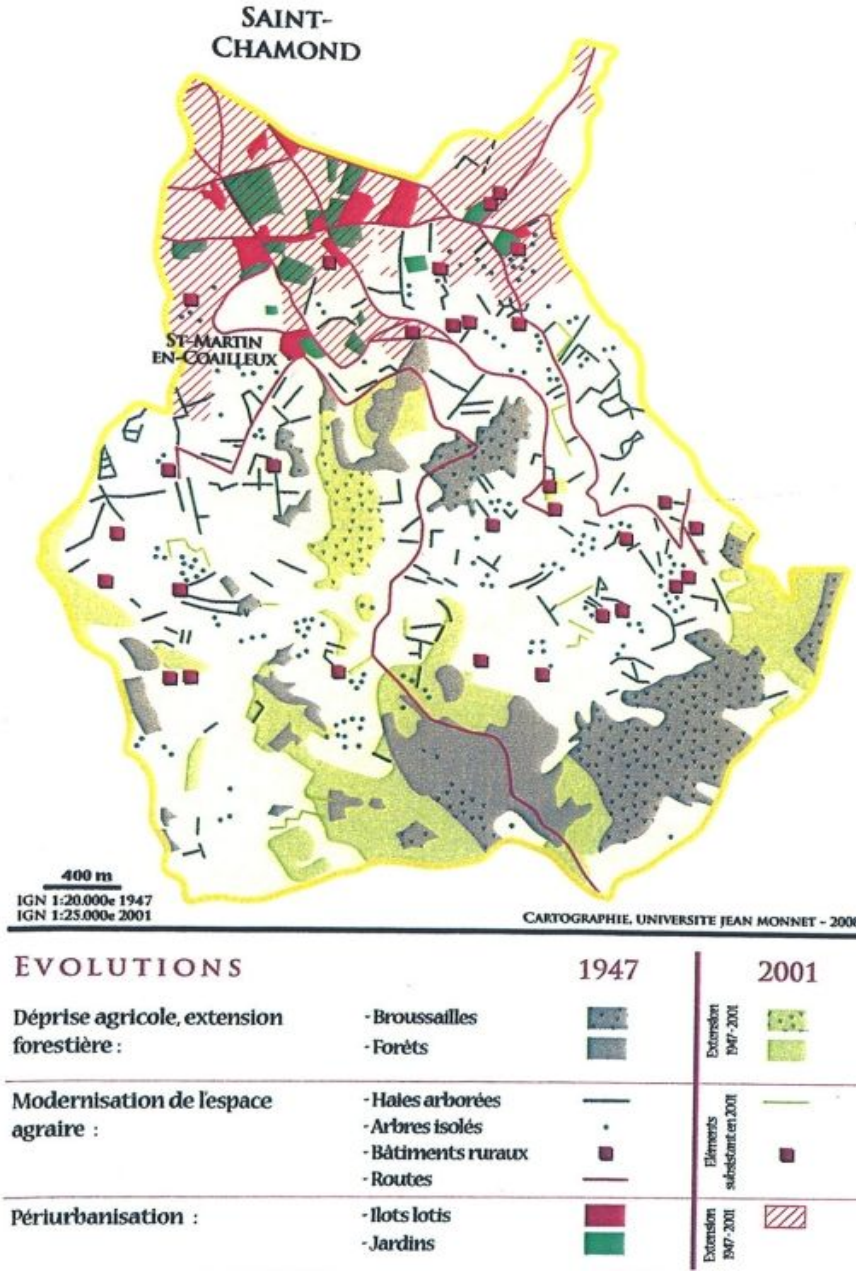

Figure 14, carte 6 : Saint-Martin-en-Coailleux : analyse diachronique de 1947 à 2001

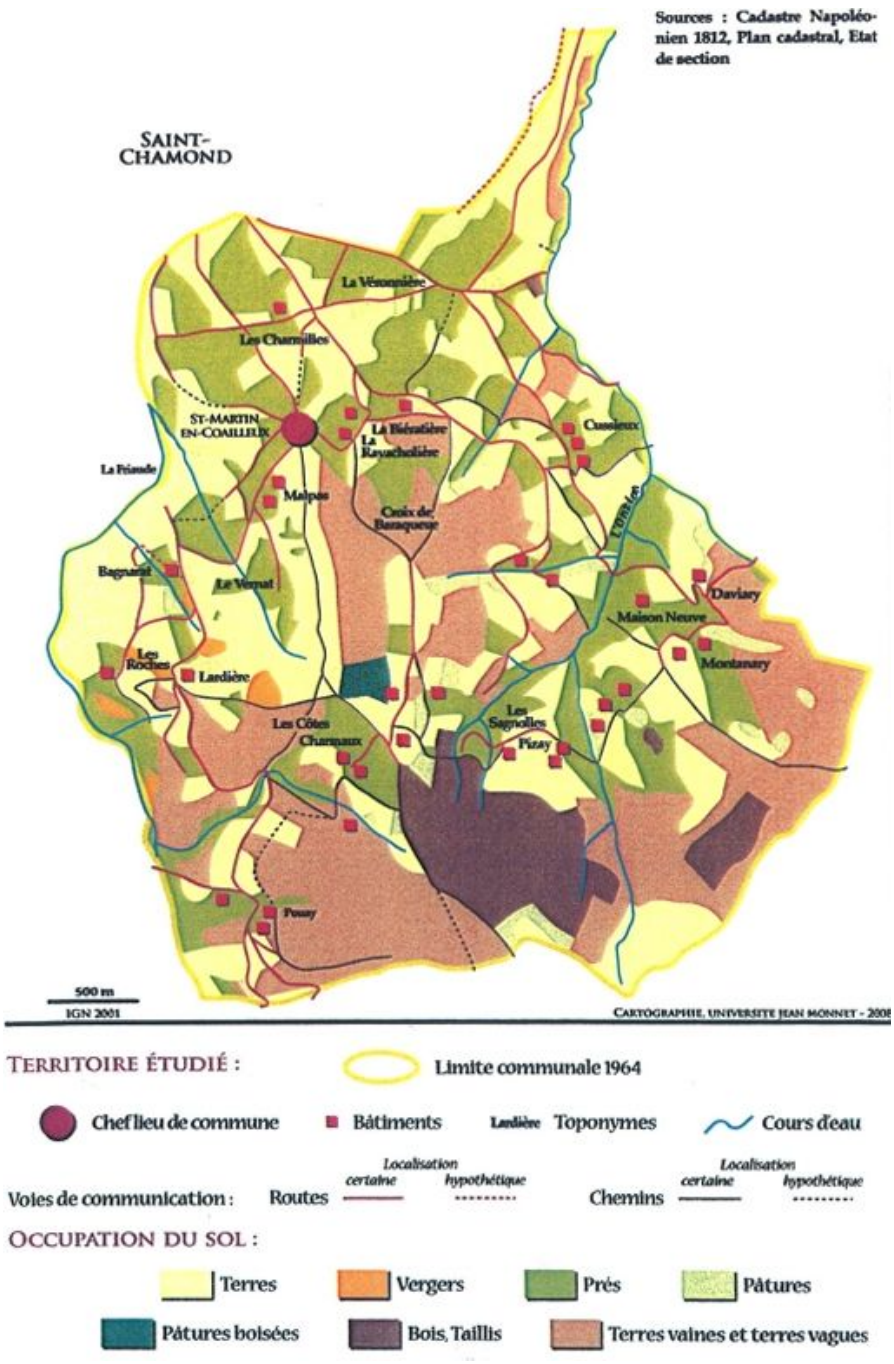

Figure 15, carte 7 : Transcription d'un cadastre napoléonien : St-Martin-en-C. En 1812. méthode applicable à tout espace communal permet d'avoir une lecture globale de l'espace rural avant les phases de modernisation des XIX^{e} et XX^{e} siècles.

Conclusion

Paysages et patrimoines. La lecture des documents géographiques proposée ici pour deux milieux très différents, l'une pour une temps « court » de la période contemporaine, l'autre pour le temps long de la mise en place des marais depuis l'Antiquité montre un des **liens possibles entre géohistoire et patrimoine à travers l'étude des évolutions paysagères**. À ce titre, la **strate globale d'informations** géographiques peut certainement être utilisée pour la lecture du passé ; d'un passé certes non strictement daté, juste périodisé : Antique, Médiéval, Moderne, Contemporain ou juste juste « pré-industriel » ou « prémoderne » (dans le sens où la modernité est au regard de la longue histoire, liée aux processus accélérés d'urbanisation, d'industrialisation, de technicisation). L'objectif est de faire comprendre les évolutions paysagères globales, et non de détail, conséquences des évolutions de l'occupation agricole du sol, de la croissance forestière en période de déprise agricole, de la périurbanisation pour la période contemporaine, ou bien de la conquête historique des marais salants sur l'estran.

Cette approche reste géographique. La validation des informations globales résultant de l'étude, est donnée par la superposition des strates, pour lesquelles, telle que pour une analyse géomorphologique ou archéologique, il peut y avoir concordance ou discordance. Par exemple, pour la si contestée toponymie, l'approche globale incitée par les informations « de surface » suffixes/préfixe, utilisée ici peut être superposée à des travaux onomastiques (Dufour, 1946). Si elle contredit certaines hypothèses à l'échelle de sites, elle ne les contredit pas à l'échelle globale de l'organisation spatiale et du paysage.

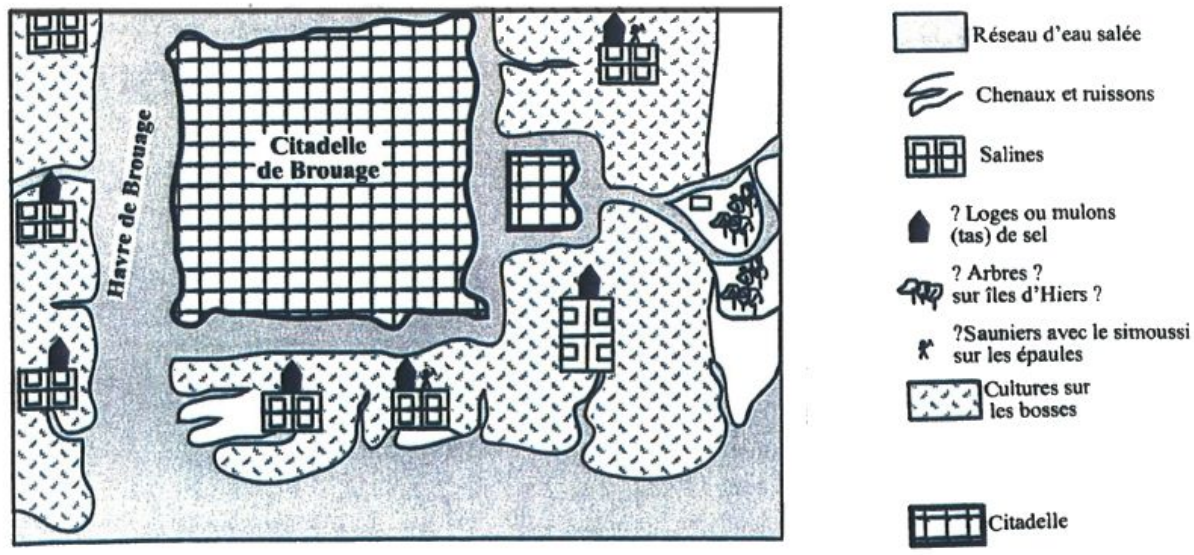

Figure 16, carte 8 : Interprétation d'un plan de Brouage de 1570.

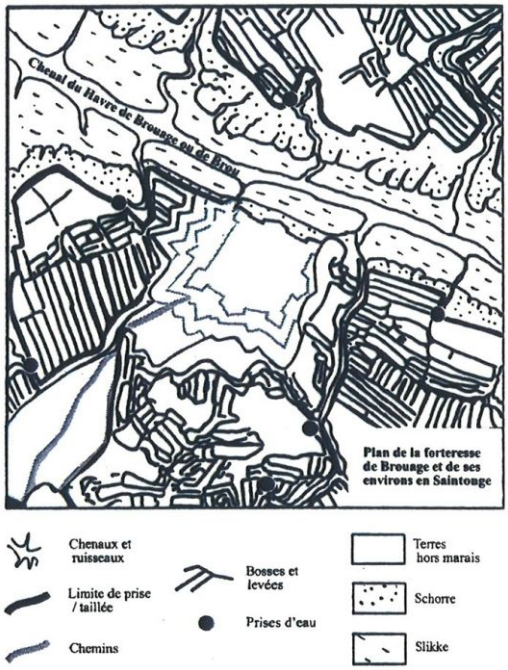

Figure 17, carte 9 : Interprétation d'une carte de Claude Masse vers la fin du XVIII[e] S.

Bibliographie

1) Dufour J.-E. : *Dictionnaire topographique du Forez et des paroisses du lyonnais et du beaujolais formant le département de la Loire.*Table des formes anciennes et des matières (par Marguerite GONON) MACON imprimerie PROTAT Frères 1946, 1184 p.

2) Réault-Mille Sarah, (2003). *Les marais charentais, géohistoire des paysages du sel*, Espace et Territoires, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 270 pages.

3) Réault-Mille Sarah, (2008), CDRom : *La Loire en cartes, interprétation géohistorique de l'atlas cantonal de la Loire de 1887*, Texte et cartes de l'exposition Juin-Septembre 2006 aux Archives Départementales de la Loire,Conseil Général de la Loire.

4) Réault-Mille Sarah,(2007) *Vers une géographie historique et culturelle des tourbières : l'exemple des tourbières des Hautes Chaumes des Monts du Forez dans la Loire* (Massif central), in Origin, fonctionnement et conservation des tourbières, Actes du Colloque du Château de Gouttelas, 5-7 octobre 2005, , Textes rassemblés par H. Cubizolle, Publications du Centre de Recherche sur l'Environnement et l'Aménagement, Publications de l'Université de Saint-Étienne, pp. 251-275.

5) Réault-Mille Sarah (2006) *Dynamiques paysagères d'une marge urbaine du début du XIXe siècle au début du XXI[e] siècle* , Réponses à l'APR programme D2RT 2003, Université Jean Monnet - École des Mines - Saint-Étienne, Marges urbaines, redéveloppement et gouvernance multi-échelles, Responsable scientifique : Georges Gay.

6) Réault-Mille Sarah(en cours), *Dynamiques paysagères et vestiges patrimoniaux dans la commune de Saint-Chamond.* IERP, CRENAM ; Programme STEPPES Projet Géohistoire des patrimoines Responsable scientifique : Thierry Joliveau.

7) Réault-Mille Sarah (en cours), *Du présent au passé, lire le passé dans les paysages et espaces actuels* numéro géohistoire, Géocarrefour.

LA HAIE ET LE BOCAGE, LE PAYSAGE DE L'HISTORIEN

Annie Antoine
Professeur d'histoire moderne
Université de Rennes 2

La classification traditionnelle des paysages agraires repose sur l'opposition entre bocage et openfield. L'openfield est la structure agraire dominante des plaines de l'Europe continentale. En France, il concerne les grandes plaines du Bassin Parisien, mises en valeur par des seigneuries ecclésiastiques à la suite des grands défrichements du Moyen Âge. Il est considéré comme une structure agraire performante : au XII^{e} siècle, s'y développe l'assolement triennal et la céréaliculture et, au XIX^{e} siècle, la culture intensive.

Par opposition, tout ce qui n'est pas l'openfield - les paysages de montagne, les paysages méditerranéens, les bocages - est généralement présenté comme archaïque et peu productif. Ceci est à l'origine d'un discours très négatif sur le bocage et sur les systèmes agraires de l'Ouest de la France.

Définition

Dans la langue française, le bocage désigne un paysage boisé (woodlands ?). Mais les géographes lui donnent une définition plus technique : bocage désigne un paysage agraire dans lequel le parcellaire est délimité par un réseau de haies interconnectées. C'est ainsi qu'il sera employé dans ce papier.

Le bocage est le paysage qui caractérise la France de l'Ouest ; on le retrouve aussi de la Galice à l'Irlande et au Pays de Galles ainsi que dans des régions de montagne.
Lieu d'étude : la Bretagne et le Maine.
On observe actuellement un recul rapide de ce paysage, au point que sa disparition est parfois annoncée comme prochaine si aucune mesure n'est prise. Et en même temps, se développe un discours très laudatif par rapport à ce paysage, sans rapport avec la réalité. Le bocage devient le lieu de tous les équilibres, garant de la biodiversité et condition d'un développement durable de l'agriculture.
Pour expliquer ces deux faits concomitants, je développerai l'idée qu'il faut porter sur le paysage un regard d'historien : le paysage n'est pas une donnée naturelle ; il est construit et utilisé par des sociétés qui le font évoluer au gré de leurs besoins ; ces sociétés tiennent sur le paysage dans lequel elles vivent des discours qui évoluent également.

Cette communication reposera sur trois idées essentielles :

1- que le bocage, comme l'openfield ou l'enclosure, est un paysage construit
S'il ne fait aucun doute que l'openfield est un paysage construit (il procède du défrichement), cela semble parfois moins clair pour le bocage qui est assimilé à des restes forestiers et à des processus « naturels » (à la différence des céréales, l'herbe et l'arbre ne poussent-ils pas seuls ?)

2- que le bocage de l'Ouest de la France n'est pas là de toute éternité
Dans l'Ouest de la France, le bocage est essentiellement un fait « historique » dont il serait vain de chercher les origines avant les derniers siècles du Moyen Âge. Son histoire est donc

celle d'une implantation et d'une densification progressives qui va des XIV^{e}-XV^{e} siècles jusqu'au milieu du XX^{e} siècle.

3- qu'il correspond à un certain type de société, d'économie, de pratiques agraires

Trois questions seront abordées successivement :

1- la question du caractère évolutif d'un paysage
2- celle du lien entre le paysage et les activités économiques de la société
3- celle de l'évolution de la manière de regarder et de parler de ce même paysage
et je montrerai le lien qui existe entre ces deux affirmations : le discours sur le paysage évolue tandis qu'évoluent l'aspect d'un paysage et les usages qui en sont faits par les sociétés qui l'habitent. Il s'agit donc d'un environnement évolutif sur lesquels les sociétés portent des regards également évolutifs.

I. L'installation du bocage dans l'Ouest de la France

Le bocage n'est pas une donnée naturelle : il se met en place en même temps que se développent les activités humaines ; il n'est même pas le premier état du paysage à partir de la forêt.

1 - Un proto-bocage

À quelle époque commence sa construction ? Il n'est pas facile de répondre à cette question. En effet, si les archéologues font apparaître des parcellaires fossoyés pour les époques préhistoriques mais rien ne dit qu'il s'agit d'un bocage ni que c'est l'ancêtre du bocage médiéval. Deux incertitudes majeures existent quant à l'origine du bocage en Bretagne.

Incertitude sur la continuité des formes

Ces proto-bocages dont la fouille ou la photographie aérienne révèle l'existence ne sont pas les ancêtres des parcellaires ultérieurs : ils sont discordants entre eux et souvent discordants par rapport aux parcellaires médiévaux.

- Il n'est pas facile de faire apparaître en Bretagne des traces de « champs celtiques » (parcelles encloses de petites dimensions, cultivées avec des instruments à bras qui caractérisent toute l'Europe du nord-ouest.
(Batt, Michael et Giott, Pierre-Rolland, « Quelques observations d'archéologie du paysage en Finistère », *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère,* 1980, 108, p. 17-26)

- Lorsque des enclos de l'Âge du Fer ou de la période gallo-romaine ont été mis en évidence
(Giott, Pierre-Rolland, « Chronique de préhistoire et de protohistoire finistériennes pour 1979 », *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, 1970, 107 p. 15-16 (fouilles dans la baie d'Audierne et la région de Plougoulm).
« il est bien rare que les enclos des fermes indigènes de l'âge du Fer ou des débuts de l'époque gallo-romaine se retrouvent dans le parcellaire moderne »
(Batt, Michael et Giott, Pierre-Rolland, « Quelques observations d'archéologie du paysage en Finistère », *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère,* 1980, 108, p. 17-26)

- Les parcellaires fossoyés de la vallée du Pörhoet dans lesquels on pourrait être tenté de voir des structures à forte rémanence susceptibles d'orienter durablement le parcellaire ultérieur, ne présentent aucune corrélation significative avec les formes observées sur le plan cadastral napoléonien.
Gautier, Maurice, « Les parcellaires antiques du Porhoet et de la vallée de l'Yvel », dans : *Les Formes du paysage,* tome 1, *Études sur les parcellaires,* Paris, Errance, coll.

Archéologie Aujourd'hui, 1996, p. 49-56. Les sites observés sont ceux de Le Quillio et Mohon [Morbihan]

Il ressort de ces travaux beaucoup d'incertitudes (sur les observations, sur les datations) et l'idée que plusieurs états du parcellaire, parfaitement discordants, se sont succédés avant même l'implantation du parcellaire que l'on retrouve sur le cadastre napoléonien : « il y a le plus souvent discordance entre les formes et les orientations » de ces parcellaires anciens et le cadastre du XIXe siècle (GAUTIER, Maurice, « Les parcellaires antiques… », art. cit. p. 51).

Incertitudes aussi sur l'aspect du paysage

Les incertitudes sont encore plus grandes sur les paysages auxquels correspondaient ces parcellaires. La forme la plus souvent observée par les archéologues se compose de l'association d'un parcellaire fossoyé à un ou plusieurs enclos d'habitat. Mais le propre de l'archéologie aérienne est de ne rien laisser imaginer des volumes des objets identifiés car « les parcellaires ne sont pas des paysages » (GAUTIER, Maurice, NAAS, Patrick, et LEROUX, Gilles, « Archéologie des paysages agraires armoricains… », art. cit. p. 56). À quoi correspondaient ces formes fossoyées ? Fossé, haie sur talus, haie avec talus et fossé ? Et à quoi servaient-elles ? Matérialiser une limite de propriété, clore pour protéger des cultures, délimiter des enclos à bétail, servir de brise-vent ou de fossé de drainage ? Autant dire qu'on ne sait à peu près rien de l'aspect du paysage avant le bocage.

>>> Même si l'on pouvait identifier des parcellaires et surtout des paysages bocagers pour les périodes protohistoriques, il apparaît que la continuité avec les états ultérieurs du paysage est des plus douteuses.

2 - De la forêt à la lande et au bocage

IXe - Xe siècles : des îlots de champs ouverts dans la forêt

Dans le cartulaire de Redon (IXe-Xe siècles), la structure agraire la plus répandue est le *ran*, le bloc de terres caractérisé par un nom de personne, en partie entouré de fossés : « incontestablement, la dominante du paysage cultivé reste le champ ouvert, la champagne » (Gautier 1941 ; Tanguy, 1999). Ce parcellaire composé de clairières de culture se met en place à partir d'un paysage forestier et il en garde longtemps les traces.

À la fin du XIVe siècle : les premières haies

À la fin du XIVe siècle, l'Ouest de la France et en particulier la Bretagne ne sont pas encore des pays bocagers et les pratiques collectives y sont importantes. Selon la Très Ancienne Coutume de Bretagne (1350-1380) (Planiol, 1896), la clôture des terres est exceptionnelle.

Il apparaît, à la lecture du texte de la TAC (1380) (Planiol, 1896) que les terres cultivées constituent, à l'intérieur des espaces de pacage, des enclaves qui ne sont pas nécessairement closes. Elles sont *brandonnées* (signalées par un bouchon de paille qui en interdit l'entrée aux animaux) lorsqu'elles vont être mises en culture.
Du point de vue de l'utilisation de l'espace, la TAC décrit une situation dans laquelle la circulation du bétail est la règle générale, et son interdiction, l'exception. Ceci montre à la fois une utilisation très extensive du sol – la culture est en clairière et est souvent temporaire – et une conception fort restrictive de l'usage privé des terres roturières. Le bétail occupe les terres incultes mais les clairières de culture sont également le lieu d'importants usages collectifs.

3 - Les débuts d'un réseau bocager

La Coutume du XVI^e siècle

Dans la Coutume de Bretagne, réformée en 1580 (Argentré, 1613.), le statut du sol et surtout la définition de son usage privé ou collectif font l'objet de développements importants et complexes. Par contre la question des haies est relativement simple et peut se résumer par deux affirmations : il existe des terres décloses mais celui qui veut se clore peut le faire à tout moment.

L'article 393 est sans ambiguïté : *« Si aucun veut clore ses terres, prés, landes ou autres terres décloses, où plusieurs aient accoutumé d'aller et venir, et faire pâturer, justice doit voir borner et diviser les chemins par le conseil des sages, au mieux que faire se pourra, pour l'utilité publique : et laisser au parsus clore lesdites terres ; nonobstant longue tenue d'y aller et venir et pâturer durant qu'elles étaient décloses ».* La pratique ancienne de faire pâturer et de circuler librement sur des terres qui étaient auparavant ouvertes ne peut constituer un empêchement à la clôture.

Selon le texte de 1580, chacun peut « *hayer* » sa terre comme il l'entend (cet article remplace celui qui, dans la TAC, autorisait à *brandonner* ses terres). Il n'est plus fait de distinction entre terres nobles et roturières. Cependant, le réseau des haies ne concerne pas encore tout l'espace à la fin du XVI^e siècle. L'art. 405 autorise à mettre des terres *en défens* (= les interdire au bétail) ce qui permet d'imaginer que toutes les terres ne sont pas closes. Mais ce ne sont que de très petits espaces qui peuvent être retirés à l'usage collectif sans être clos : quelques *gaigneries* et les vignes pendant qu'elles portent des feuilles (art. 401).

La comparaison des deux textes de 1380 et de 1580 montre donc une construction progressive du bocage au cours de l'époque moderne et une réduction simultanée de la place accordée à l'utilisation collective. Le document de la Vilaine représente cette situation (Mauger, 1997 ; Pichot, 2000). Une série de textes de la fin du XVIII^e siècle montrent une autre étape dans la progression du réseau bocager.

Dans tous les textes du XVIII^e siècle, le droit de clore est répété

Le cloisonnement bocager a considérablement progressé depuis le XVI^e siècle :
En juillet 1768, le secrétaire d'État Bertin adresse aux intendants une circulaire leur annonçant que le roi a décidé de rendre aux habitants le droit de clore leurs héritages (Arch. dép. d'Ille-et-Vilaine, enquête sur les clôtures, 1768, C 1632). Il leur demande ce qu'il en est du droit de parcours et de la pratique de la vaine pâture dans leurs provinces.

Cette enquête montre donc nettement deux choses :
1- que le cloisonnement bocager a considérablement progressé depuis le XVIII^e siècle ;
2- que la divagation des animaux reste une pratique largement admise, mais selon certaines règles qu'il appartient au réseau de haies de faire respecter.

II. Bocage et pratiques sociales

La construction du réseau de haies se poursuit encore au XIX^e siècle. En Bretagne, le bocage progressait depuis le X^e siècle, mais les XVII^e et XVIII^e siècles constituèrent dans ce phénomène qui ne s'acheva qu'à la fin du XIX^e siècle, une période de relative stabilité. Au XIX^e siècle, la conquête des landes s'est accompagnée d'une nouvelle phase de progression du bocage (Meyer, 1985). C'est vers 1950 qu'il atteint sa densité la plus grande.

La construction du réseau de haies se poursuit encore au XIXe siècle. En Bretagne, le bocage progressait depuis le Xe siècle, mais les XVIIe et XVIIIe siècles constituèrent dans ce phénomène qui ne s'acheva qu'à la fin du XIXe siècle, une période de relative stabilité. Au XIXe siècle, la conquête des landes s'est accompagnée d'une nouvelle phase de progression du bocage (MEYER, 1985). C'est vers 1950 qu'il atteint sa densité la plus grande.

1 - Mode de construction de la haie de bocage

Au XVIIIe siècle et jusqu'à l'utilisation du fil barbelé puis de la clôture électrique, une bonne haie se compose de grands arbres qui en forment la structure et d'arbustes qui en assurent le remplissage. Les racines des arbres et arbustes qui sont installés sur le talus doivent en retenir la terre ; une haie qui ne serait faite que de végétaux morts serait vite destinée à s'écrouler.

L'aspect de la haie (et du paysage dans son ensemble) dépend des outils et des techniques qui sont mises en œuvre pour l'entretenir. Mais l'arbre est aussi un objet vivant, d'où une évolution spontanée de la haie. L'émondage des arbres se fait soit en ne gardant que le tronc qui forme alors un long fût grêle et tordu, soit par la section du tronc à quelques mètres du sol. Ceci donne les deux silhouettes caractéristiques de l'Ouest bocager : la *ragolle* de Haute-Bretagne, *l'émousse* du Maine ou le *têtard* d'Anjou. Actuellement, les haies entretenues de façon mécanique n'ont pas le même aspect que les haies taillées à la serpette.

2 - Fonctions de la haie de bocage

Pourquoi construire une haie ?
Les fonctions d'une haie sont nombreuses (appropriation du sol, production de bois de chauffage, refuge pour la biodiversité…) et chaque époque en invente de nouvelles. En effet, chaque société hérite d'un paysage qu'elle utilise et fait évoluer en fonction de ses besoins. Il faut donc distinguer les fonctions premières et les fonctions consécutives de la haie. Seules les premières nous intéressent ici : ce sont pour celles-ci que le bocage a été construit.

À l'origine, la haie sert à protéger les cultures et non pas à interdire la divagation des animaux, et qu'il est parfaitement légitime que les animaux divaguent, sauf dans les parties hermétiquement closes. Les formes de la haie bocagère et ses techniques de construction correspondent à ces impératifs. La haie est une cage pour les cultures. Elle haie est entretenue quand la parcelle est mise en culture ; si la parcelle est temporairement retournée à la friche, la haie n'est pas entretenue et elle peut facilement être traversée par le bétail ou les piétons.

Cette utilisation de la haie est ancienne, elle est nettement évoquée dans des textes du XVIe siècle ; on la rencontre dans les *Propos Rustiques* de Noël du Fail. Au XVIIIe siècle, les archives de justice permettent les mêmes conclusions : quand des animaux divaguent et font des dégâts dans des cultures, ce n'est pas le propriétaire des animaux qui est condamné mais celui de la haie qui a été mal entretenue et qui n'a pas empêché les animaux de pénétrer sur la parcelle cultivée.

Cette utilisation de la haie est ancienne, elle est nettement évoquée dans des textes du XVIe siècle ; on la rencontre dans les Propos Rustiques de Noël du Fail :
Des quatre entreparleurs de ce texte, tous laboureurs, chargés de faire la louange du temps passé, Maître Huguet est incontestablement le plus intéressant. C'est à lui que revient de prononcer la « harangue rustique » qui fait l'éloge de la vie simple et douce du laboureur, celui qui n'aspire pas à de trop hauts états, qui jamais n'achète ce que son champ aurait pu lui produire, celui qui vit longtemps, heureux et fortuné, qui se réveille au chant du coq, qui va aux champs en chantant à pleine gorge et y laboure accompagné par le chant des oiseaux – « et là avez le passetemps de mille oyseaux les uns chantans sur la haye, autres suyvans votre charrue (vous monstrans signe de familière privauté) pour se paître des vermets qui yssent de la terre renversée » – celui enfin qui fait sa sagesse de tous les présages sur la pluie et le beau temps. Si cet homme sage et heureux veut contempler sa félicité, maître Huguet lui conseille d'aller relever ses pièges ou d'aller vérifier le bon état de ses haies :
« ayant le vouge sur l'épaule et la serpe bravement passée à la ceinture, vous pourmenez à l'entour de vos champs, voir si les chevaux, vaches ou porcs n'y ont point entré, pour avec des espines recclore soudain le nouveau passage ; et là cueillez des pommes ou poires, à vostre aise, tastans de l'une puis de l'autre ; et celles que vous ne deignez manger, portez aux villes vendre et, de l'argent, en achetez quelque beau bonnet rouge, ou un couteau de bonne façon, ou une jaquette noire doublée de verd. »

La haie dans les archives de justice du XVIIIe siècle : elle reste une cage pour les cultures (condamnation du propriétaire de la haie par laquelle les bestiaux entrent dans un champ).

De toutes ces pratiques, il ressort l'idée que la haie bocagère de l'Ouest est construite pour réguler les mouvements du bétail ; elle est le moyen d'une première spécialisation d'une agriculture de type extensif. L'originalité de l'Ouest ce n'est donc pas le bocage, c'est l'importance de l'élevage bovin que l'on observe dès les premiers textes. Et c'est l'élevage qui explique le bocage jusqu'aux mutations récentes de l'agriculture.

3 - Les haies se développent en même temps que l'élevage bovin

On a vu dans les Coutumes de 1380 et de 1560 que le réseau des haies sert à réguler les utilisations du sol entre cultures et élevage (différent dans les openfields où les cultures sont plus importantes et où les mêmes espaces sont alternativement pâturés et cultivés)

a - Des usages collectifs du sol en recul progressif

Les usages collectifs dans la TAC

À l'article 273 il est indiqué que le domaine seigneurial est toujours défensable « *toujours fust le domaine desclos* » – ce qui laisse imaginer, à l'inverse, des terres closes – et à l'article 283, est examinée la situation des « *homme ou famme de basse condicion, ou cas que leurs terres seraient closes* » ; ce sont à peu près les seules allusions que l'on rencontre concernant des haies. Seul l'article 283 (*Des gienz de basse condition qui voulent deffendre lours heritages*) prévoit la possibilité de clore les terres par des haies (« *ils povent bien clorre une pièce ou doux pour leurs menuz avairs* (=bétail) *pasturer et pour leurs bestes de cherrue* »), mais on voit que l'affaire est marginale, une pièce ou deux, qu'il s'agit de créer des parcs à bétail, les cultures n'ayant pas besoin de haies pour être protégées. Dans la pratique, la situation doit vite cesser d'être tenable dès que l'on atteint un niveau un peu moins extensif de l'utilisation du sol.

- seules les terres des domaines sont defensables
- les roturiers ne peuvent clore que quelques parcelles

La circulation du bétail se pratique sur toutes les terres qui ne portent pas de cultures. Tant que la population reste peu dense, les terres cultivées ne comportent pas de protection particulière : elles restent ouvertes mais le bétail n'est pas autorisé à y entrer (le bétail est gardé en Bretagne).

Progressivement, les terres closes des exploitations sont retirées à ces usages collectifs. Seuls les incultes restent des terrains de parcours.
Il apparaît que le bocage sert à réguler l'utilisation des espaces entre animaux et cultures (ceci est différent des openfields où animaux et cultures occupent les mêmes espaces à des périodes différentes). L'importance de l'élevage est plsu grande en pays de bocage.

Dans la Très Ancienne Coutume, de très nombreux articles évoquent les animaux et témoignent de l'importance de l'élevage bovin. Il semble bien que la Bretagne soit alors une région réellement spécialisée où l'espace consacré aux cultures est beaucoup moins important que celui qui est laissé aux animaux. Quand, au XVIII^{e} siècle, des documents comptables permettent de traduire cela en chiffres, on constate que 20 à 40 % en moyenne du revenu des métairies du bas Maine proviennent de l'élevage bovin (Antoine, 1994 ; Antoine, 1999).

b - Un usage longtemps extensif du sol

Dans l'Ouest de la France et en particulier en Bretagne, **le système agraire reste longtemps semi-extensif** ; ceci ressemble aux systèmes infield/outfield de l'Écosse ou du Pays de Galles. Les espaces incultes permanents ou temporaires ou temporaires sont très importants en superficie et permettent de nourrir de nombreux animaux.

Dans le Maine, la rotation caractéristique de l'Ouest bocager fait intervenir trois cultures : le sarrasin, le seigle et l'avoine. Elle est répétée 2 à 3 fois sur chaque parcelle et est ensuite suivie d'un long temps d'inculte Pour le Bas-Maine, il a été évalué à 25 ou 30 % des terres labourables d'une exploitation, ce qui ramène la part des terres effectivement cultivées à un moment donné à 20 % de l'ensemble de l'espace (Antoine, 1994).

De toutes ces pratiques, il ressort l'idée que **la haie bocagère de l'Ouest est construite pour réguler les mouvements du bétail ; elle est le moyen d'une première spécialisation d'une agriculture de type extensif.** L'originalité de l'Ouest ce n'est donc pas le bocage, c'est l'importance de l'élevage bovin que l'on observe dès les premiers textes. Et c'est l'élevage qui explique le bocage.
D'où la nécessité d'une lecture du paysage à la lumière de l'historie économique et sociale.

4 - Ce paysage correspond dans la France de l'Ouest à une certaine structure sociale et familiale

Dans le Maine (Antoine, 2002), au XVIII^{e} siècle, une métairie « moyenne » de 31,30 ha se compose d'une vingtaine de parcelles de 1,50 ha. Six sont de petites parcelles (jardins, vergers, noës, closeaux) de 0,33 ha et 13 ou 14 sont des pièces de terres ou de prés de 2 ha en moyenne. Une (grande) closerie de près de 7 ha est constituée de 11 parcelles de 0,60 ha : 4 sont de petites parcelles toujours encloses de 0,20 ha et 7 sont des terres ou des prés de 0,75 ha. Au-delà, les terres labourables sont soumises à des rotations culturales longues et enfin la lande n'est qu'exceptionnellement et très ponctuellement cultivée.

Chaque exploitation est le lieu de vie et de travail d'une famille parfois aidée de un ou deux domestiques. Le recours au travail des journaliers est beaucoup moins important que dans les grandes fermes des régions d'openfield. La structure sociale est dominée numériquement par des « paysans moyens », indépendants, chefs d'exploitation. Ils sont intégrés dans les marchés car ils vendent et achètent les bêtes qu'ils élèvent (cf. compte des exploitations agricoles). Les écarts sociaux sont moins importants que dans les pays de grandes exploitations.

III. Le bocage à l'époque contemporaine

1 - Il n'est plus entretenu depuis le milieu du XXe siècle

a - Le recul rapide du linéaire des haies interconnectées

Traditionnellement, le bocage de l'Ouest (Bretagne, Maine, Poitou) est constitué d'un réseau de haies vives enserrant prairies et parcelles de terre plus ou moins densément complantées d'arbres de plein champ ; ce parcellaire s'accompagne d'un habitat semi-groupé et d'un réseau dense de chemins ruraux. Le paysage de l'Ouest a correspondu assez longtemps à cette définition et si personne n'a oublié que l'on est en pays bocager, il est certain que ce paysage subit une évolution rapide : on ne peu plus guère y voir un système de haies en réseau, mais on peut y voir des tronçons de haies vieillissantes et beaucoup d'arbres plus ou moins isolés, témoins d'anciennes haies.

b - La dégradation des haies et le vieillissement des arbres

Analyser une image : disparition du fossé, écroulement du talus, vieillissement des arbres
Évolution rapide du bocage : élimination de nombreux arbres isolés, élargissement du maillage, destruction d'une grande partie des haies (qui ne forment plus que bien rarement un réseau continu), sénescence avancée des autres. Le fossé se comble, la haie perd de sa densité, l'arbre semble s'exhausser sur des racines qui se déchaussent au fur à mesure que le talus s'affaisse. Dans plusieurs régions du département, même si la campagne conserve un aspect boisé, il semble bien que l'on puisse annoncer, voire constater, la disparition du bocage.

L'observation actuelle du bocage de l'Ouest de la France montre son recul rapide au cours des trente dernières années. Ceci laisse imaginer que le bocage puisse disparaître à plus ou moins court terme.

c - Le procès du bocage

On peut dire que la question de l'appréciation du bocage est posée depuis le milieu du XXe siècle.

1. Maintien du lien avec l'activité agricole jusqu'au milieu du XXe siècle

La modernisation agricole du XIXe siècle s'accommode fort bien de ce paysage bocager dont elle ne fait évoluer que très légèrement la signification. L'orientation vers l'herbe et l'élevage s'intensifie et les haies restent des plus utiles : la charge en bétail s'accroît, la culture devient moins extensive (le système de la friche temporaire recule avec l'utilisation de nouveau engrais tels la chaux) et le parcours du bétail sur l'exploitation perd de son importance ; **les animaux sont cantonnés dans des parcelles hermétiquement closes par des haies qui, parfaitement entretenues, jouent alors pleinement leur rôle de cage**.
Jusque là, le bocage est entretenu par les agriculteurs parce qu'ils en ont besoin : il apparaît comme le mode d'organisation de l'espace le mieux adapté aux conditions dans lesquelles fonctionne l'agriculture. Sans compter avec les **Rôles secondaires du bocage** : le bois, les lapins… un beau paysage (cf. récit des voyageurs du XIXe siècle), des fruits dans les haies….

2. Un paysage gênant pour l'agriculture contemporaine

Le bocage hérité des siècles passés n'a plus vraiment de raison d'être dans l'agriculture contemporaine. Dans sa fonction première – cage pour les cultures ou pour les animaux – la haie peut très avantageusement être remplacée par un fil barbelé ou une clôture électrifiée tellement plus faciles à déplacer. Dans sa fonction secondaire, productrice de bois, il existe aussi beaucoup d'autres solutions.
Même là où elle n'est pas éliminée, la haie traditionnelle est condamnée parce qu'elle ne s'intègre plus dans le système agraire. Ce qui reste du bocage ancien a changé d'utilisateurs, donc de mode d'entretien et de modalités d'évolution. C'est là que l'on observe l'abandon progressif de l'entretien : la haie perd d'abord son remplissage d'épines (remplacé par le barbelé), puis les arbres sont moins régulièrement taillés, le fossé n'est plus curé et la terre n'est plus relevée sur le talus.

D'autre part, ce bocage est devenu gênant car il enserre des parcelles dont la taille est incompatible avec l'utilisation de machines. L'agriculteur de la fin du XX^{e} siècle n'a pas besoin de cette structure de haies qui gêne l'intervention des machines (au même titre d'ailleurs que les arbres complantés qui disparaissent les premiers) et, à la différence de ses ancêtres, il a des moyens rapides et efficaces d'éliminer l'obstacle.

Le bocage perd le lien qu'il avait depuis son origine avec l'activité agricole (ce qui explique sa disparition partielle) : il reste une composante du paysage rural mais il n'est plus le cadre de la vie rurale. Là où il n'est pas éliminé, il est abandonné par les agriculteurs qui ne s'occupent plus de l'entretenir, d'où l'évolution que l'on constatait sur les images. On a sous les yeux un objet en évolution, une évolution sans doute la plus radicale depuis son existence. Depuis qu'il existe, le bocage a évolué en restant toujours étroitement lié aux besoins des agriculteurs. Actuellement, ce n'est plus les agriculteurs qui ont besoin du bocage, mais d'autres groupes sociaux et leurs besoins sont un peu différents.

3. Des discours contre le bocage

Le bocage est alors le lieu de l'archaïsme :
- archaïsme technique : les petites parcelles encloses retardent la mécanisation, petite culture, polyculture vivrière…
- archaïsme social : petits paysans soumis à de grands propriétaires
- archaïsme politique : le bocage est à droite, il a servi à abriter les chouans pendant la Révolution, d'où un discours très dépréciatif sur le bocage jusqu'à une époque récente mais aussi un discours très dépréciatif sur les habitants du bocage : établissement d'un parallélisme formel entre paysage cloisonné et paysan à l'esprit borné. Le lien entre bocage et comportement politique des paysans, le mythe du paysan arriéré tapi derrière sa haie mais aussi celui du bocage gardien des traditions sociales et religieuses ont pour l'essentiel alimenté la littérature "bleu" ou "blanche" à partir du XIX^{e} siècle.
Remarquons que jusqu'à une période récente, il est difficile de se débarrasser du bocage : un objet inutile ?

2 - Une sensibilité nouvelle face au bocage

Les discours sur le bocage

Des discours laudatifs, bocage lieu de tous les équilibres….
Actuellement un bocage paré de toutes les qualités : il arrête le vent, préserve la biodiversité, évite les inondations… lieu de tous les équilibres et surtout des équilibres anciens, il est respect de la nature en même temps que témoin d'un savoir-faire ancien.

Un paysage idéalisé :

- Refuge de la biodiversité végétale et animale
- Bocage éponge (crues et pollutions)
- Bocage coupe-vent

Cette bonne réputation est un fait récent (cf. ancienne mauvaise réputation du bocage : le lieu où jamais le progrès ne parviendra, bocage-archaïsme, bocage-individualisme…)
… et qui correspond au moment où l'on observe la disparition partielle du bocage à l'époque contemporaine : il reste des arbres, des tronçons de haies mais pas un véritable réseau organisé.
Ces discours laudatifs du paysage bocager, largement relayés par les media, sont plus révélateurs par leur existence que par leur contenu. Ils reposent sur une bonne part d'opinions erronées mais ils témoignent d'un attachement face à un paysage que l'on voit partiellement disparaître et sur lequel on reporte un peu de ce que l'on croit être « le monde que nous avons perdu ».

Une sensibilité importante face à ces fonctions dérivées du bocage :

De vraies fonctions : diversité végétale, abri pour les rongeurs, les oiseaux et autres petites bêtes, abris pour le bétail (30 vaches sous un seul arbre quand il pleut, c'est ce qui n'existait pas il y a 50 ans), obstacle pour l'érosion… Le bocage n'a pas été créé pour cela, mais il est évident que ceci fait partie de ses conséquences. D'où l'idée qu'il faut conserver un bocage pour conserver un certain équilibre animal et végétal.
Phénomène qui dépasse largement le cadre de la Bretagne. **Cf. la haie de Cornouaille** : règles très strictes de reconstruction dont l'objet est précisément de servir des fins autres qu'agricoles (cf. le maintien des chaintres considérées comme nécessaires à la biodiversité)
Mais pb. de l'évolution actuelle du bocage : pour qu'il continue à jouer ce rôle, il faut qu'il soit assez dense et surtout qu'il ne soit pas seulement composé de fragments de haies déconnecté les uns des autres. Les écoloques insistent beaucoup sur cet aspect de **la connectivité des éléments bocagers** qu'ils jugent indispensable à sa colonisation par des animaux variés (plus grand nombre d'espèce au croisement de deux haies que sur un tronçon isolé).
Des fonctions supposées : la rétention d'eau, le drainage, l'épuration des eaux…

Ces discours prouvent l'existence, à la fin du XX^{e} siècle, d**'une sensibilité paysagère en totale opposition avec l'évolution des parcellaires qu'impliquent les mutations agricoles**. Le bocage s'est détaché des liens qu'il entretenait depuis son origine avec l'agriculture et les agriculteurs.

Conclusion

Que faire ? :
Éliminer ? C'est le cas pour de vastes espaces.
Muséfier ? Il existe des tentatives pour conserver les savoirs-faire liés à la haie et à son entretien

Utiliser ? C'est effectivement la solution qui semble la plus réaliste. Elle consiste à chercher au bocage de nouveaux usages pour qu'il n'apparaisse plus comme gênant
Cf. utilisation du bois pour le chauffage des agriculteurs

Le « nouveau bocage » fait de « haies bocagères » sera totalement déconnecté de ses liens avec l'agriculture, un bocage qui n'est plus celui des agriculteurs.
Aspect de ce « nouveau bocage » : des espèces non indigènes (des haies de pépiniéristes et non d'agriculteurs, dont certaines jouent d'ailleurs parfaitement un rôle attractif pour les insectes et petits animaux), du nylon noir, une taille mécanique…

Bibliographie

- 2001 - « Le bocage : paysage inutile ? paysage idéal ? », dans : *Bretagne 2100, identité et avenir,* Rennes, PUR, 2001, p. 72-76.
- 2001 – « From past to present : the changing of the functions of hedges in England and West of the France. Bocages, woodlands and enclosures », dans : *Hegerows of the World : their ecological functions in different landscapes*, edited by Colin Barr and Sandrine Petit, IALE (UK), 2001, 377 p., p. 63-68.
- 2002 – « Le Paysage et l'historien », *Enquêtes Rurales* 8, Cahiers de la Maison de la Recherche en Sciences Humaines de Caen, XXIX, 2002, p. 9-29.
- 2002 – *Le paysage de l'historien. Archéologie des bocages de l'Ouest de la France,* Rennes, PUR, mai 2002, 340 p. (édition du mémoire d'habilitation)
- 2003 – « Bocages armoricains et société : genèse, évolution et interaction », en collaboration avec Dominique Marguerie *et al.*, dans : *Des milieux et des hommes : fragments d'histoires croisées,* Tatiana Muxart, Franck-Dominique Vivien, Bruni Villalba et Joëlle Burnouf dir., Paris, Elsevier, 2003, p. 115-132.
- 2005- « Le paysage, un objet pour l'historien », dans : *Où en est la géographie historique*, Philippe Boulanger et Jean-René Trochet dir., Paris, l'Harmattan, 2005, p. 225-238.

LES APPORTS D'UNE SOURCE CARTOGRAPHIQUE POUR L'ÉTUDE DES PAYSAGES : L'ATLAS DIT DE TRUDAINE (XVIII^{e} SIÈCLE)

Stéphane Blond
Doctorant, ATER d'Histoire moderne
Université d'Évry - Val d'Essonne

INTRODUCTION

La source que j'évoque aujourd'hui est une source cartographique pour l'histoire des paysages de la France d'Ancien Régime. Il s'agit de la collection des plans itinéraires des routes royales de France, plus communément appelé atlas de Trudaine. La réalisation de cet atlas s'étend sur une grande partie du XVIII^{e} siècle. Beaucoup de personnes et de chercheurs connaissent cette source. Historiens, archéologues, géographes ou simples amateurs des cartes anciennes tentent régulièrement d'y glaner de précieuses informations.

Cet atlas unique et manuscrit cartographie en couleurs le territoire français et ses paysages il y a près de deux siècles et demi. Il est régulièrement utilisé et exploité par les historiens, mais trop souvent en guise d'illustration et pas assez pour les informations contenues. Mon propos ne s'intéresse pas totalement au contenu de la source, mais plutôt à l'histoire de sa réalisation, de sa fabrication. Cet examen permet de révéler la valeur documentaire de ce corpus et de souligner quelles sont les possibilités d'exploitation. Mon intérêt se concentre ici sur les territoires et les paysages de l'Ouest de la France. Je me réfère à six généralités (circonscriptions d'Ancien Régime) : Caen, Alençon, Tours, Poitiers, La Rochelle. Comment les éléments sont-ils représentés dans l'atlas ? Quel regard pouvons-nous porter sur cette source ? Comment l'exploiter ? Autant de questions qui guident cette présentation.

Un premier axe d'analyse permet de recadrer le sujet sur le plan chronologique et spatial. Pourquoi réaliser un tel outil cartographique ? Nous évoquons ensuite la manière dont cette source est constituée. Quelles sont les consignes de fabrication ? Qui dirige ce travail et comment les ingénieurs appréhendent-ils directement les paysages à partir de leurs travaux sur le terrain. Dans un dernier volet, j'esquisse un certain nombre d'axes de réflexion. Je m'interroge sur la véracité des informations contenues et les différentes exploitations possibles. La source est diverse et les champs d'exploitation sont variés.

1. LA GENÈSE DE L'ATLAS DE TRUDAINE

Au préalable, il est indispensable de fournir quelques repères qui nous permettent mieux appréhender le sens et les objectifs d'un tel document.

L'atlas de Trudaine ne fournit pas une cartographie exhaustive du royaume, comme le fait la carte de Cassini. Il s'agit d'une cartographie thématique qui prend d'abord en considération les routes.

A. La situation désastreuse des routes

Sa genèse est indissociable de l'histoire de la politique routière monarchique. Il est né à la suite d'un constat auquel les autorités administratives ne peuvent plus se dérober. En effet, à la fin du XVIIe siècle, les routes du royaume sont dans un état déplorable. De multiples sources corroborent ce tableau. Les intendants soulignent dans leurs rapports les inconvénients d'une telle situation pour le commerce des villes et plus généralement, pour l'économie des campagnes.

Le contrôleur général des finances Jean-Baptiste Colbert (1619-1683), fortement influencé par la théorie économique mercantiliste est convaincu que les voies de communication jouent un rôle très important pour la prospérité du royaume.

Le 9 mai 1680, il adresse une circulaire aux intendants dans laquelle il écrit : « Vous observerez à l'égard des provinces qui ont communication aux villes maritimes et aux ports de mer, que les chemins qui y conduisent doivent toujours être mis au nombre des principaux». L'Ouest de la France est concerné de manière prioritaire, car les plus grands ports s'y trouvent : La Rochelle, Bordeaux, Nantes, ou encore Cherbourg. Pour se rendre dans ces différents ports, il est indispensable de disposer de routes excellentes et très résistantes, car le trafic est important.

Quelques décennies plus tard, au début du XVIIIe siècle, le tableau n'est guère plus flatteur. De nombreuses sources continuent de relayer le constat selon lequel le réseau routier est dans un état de délabrement avancé. À la suite des intendants, de nombreuses villes rédigent également des mémoires qui alertent les autorités sur la nécessité de rénover les routes. Les routes de l'Ouest du royaume ne sont pas épargnée, bien au contraire. Par exemple, en 1732, le duc d'Estrées (1660-1737), pair et maréchal de France se rend à Nantes. Une lettre extrait d'une correspondance administrative relate les périples de son voyage. On sait que le carrosse du maréchal emprunte un chemin qui est en très mauvais état et dont les réparations ne sont que provisoires. Son carrosse heurte un rocher, ce qui l'endommage et le contraint à poser pied à terre. Le maréchal manifeste alors violemment sa colère et il s'en prend à toutes les autorités, en particulier aux ingénieurs, pour critiquer l'état des chemins dont les travaux sont insuffisants et trop lents. L'État est sommé d'agir, et vite.

B. Le programme Orry

Au XVIIIe siècle, l'intérêt de l'État pour les routes n'est pas nouveau, mais les modalités de son intervention se modifient fortement. En 1737-1738, le contrôleur général des Finances Philibert Orry (1689-1747), donne un nouvel élan à la politique routière. Il est l'auteur de deux mémoires qui dressent une liste de remèdes contre les maux du réseau routier.

Parmi les dispositions prises dans les textes d'Orry, une seule fait véritablement figure de révolution : la généralisation de la corvée royale dans la plupart des provinces du royaume de France. La corvée des grands chemins n'est pas nouvelle, mais c'est en revanche son utilisation systématique et sa réglementation qui sont nouveaux. Précisons que la corvée est un impôt en nature par lequel les contribuables qui sont assujettis à la taille doivent fournir plusieurs par an leur force de travail pour rénover ou construire les routes et les chemins. La distance qui est imposée est de 3 lieues de 2400 toises, soit environ 14 kilomètres. Les taillables qui fournissent des charrettes sont convoqués à une distance maximale de 4 lieues, soit environ 18,7 kilomètres. Le mode de prélèvement de la corvée est assez complexe et pour que le recouvrement de cet impôt soit pleinement efficace, ce qui est intéressant pour nous, c'est que le plan (la carte) est présenté comme le meilleur outil de répartition et en même temps un instrument impartial. Le ministre considère « qu'on ne peut discerner ces opérations, que par les plans & les profils ; et par conséquent, c'est le premier sujet à traiter, comme c'est celui par lequel il faut qu'un ingénieur commence ».

Cette disposition constitue l'acte de naissance d'une vaste entreprise cartographique. Concrètement, pour toute route à construire ou à restaurer, il faut, au préalable, dresser une carte de son itinéraire et des ponts empruntés. Compte tenu des sommes très importantes nécessaires à la construction et à la rénovation des routes, en cartographiant les itinéraires des routes et les ponts empruntés, ceci permet de dresser des devis très précis des travaux à réaliser. Mieux connaître les routes par les cartes, c'est aussi une façon de mieux connaître le territoire et une manière de prélever plus efficacement la corvée !

L'atlas de Trudaine qui nous intéresse est donc le fruit d'une commande administre avant tout centré sur l'objet route. Les différentes cartes qu'il contient n'ont pas vocation à représenter de manière exacte et précise l'espace qui environne les routes, même si le contrôleur général des finances le recommande très fortement.

C. Une source partielle et partiale

Au plan paysager, l'atlas de Trudaine est une source imparfaite, car elle est partielle et partiale.

La couverture cartographique de l'atlas ne concerne que vingt-deux des trente et une généralités recensées vers 1740. Rappelons que pendant l'Ancien Régime, une généralité désigne une circonscription financière administrée par un représentant du roi : l'intendant. Cette carte tend à montrer que les franges du royaume et les zones frontalières sont rarement concernées par cette enquête.

Si nous analysons de plus près le cas de l'Ouest de la France, la situation est assez simple. Sont concernées par cette enquête cartographique les généralités de La Rochelle, Poitiers, Tours, Alençon et Caen. L'intendance de Rennes est un cas à part, car il s'agit d'un pays d'État qui s'administre de manière indépendante.

Comment expliquer que l'atlas concerne de manière privilégiée certaines portions du territoire du royaume ? La raison tient au cadre institutionnel. Les généralités cartographiées sont les généralités des pays d'élection. En effet, pendant l'Ancien Régime, dans les pays d'élection, la répartition et la levée des impôts dépendent directement de l'État central. L'État est donc chargé de l'entretien des routes et de la perception de la corvée. Pour les autres généralités (pays d'États), c'est un régime décentralisé, car les assemblées représentatives de ces provinces disposent d'une autonomie fiscale. Elles gèrent directement l'entretien de la voirie et l'entreprise de cartographie routière voulue par Orry n'y est pas obligatoire.

Figure 18 : Généralités et intendances vers 1740.

Figure 19 : Couverture de l'atlas de Trudaine.

À l'intérieur de chacune des généralités, toutes les routes ne sont pas concernées non plus. Le mémoire rédigé en 1738 par Philibert Orry se réfère à une hiérarchisation très stricte qui est établie en 1720. On recense différentes catégories de route dont la largeur diffère en fonction de l'importance des lieux desservis. Par exemple, le vocable « grande route » est réservé aux chaussées qui font le lien entre Paris et des ports ou des frontières du royaume. Leur largeur est alors de 60 pieds, soit un peu moins de 20 mètres. Grâce à un inventaire rédigé en 1749 par Jean-Rodolphe Perronet, nous pouvons esquisser le portrait du réseau routier de l'Ouest de la France. À partir de ce tableau on constate qu'une dizaine d'années après l'instruction de 1738, plus de la moitié des routes et chemins inventoriés ne sont toujours pas cartographiés.

Généralement, seuls les itinéraires les plus importants sont pris en considération, car ils retiennent prioritairement l'attention des autorités.

Généralités	Grande route	Route	Grand chemin	Chemin	Nombre d'itinéraires routiers	Itinéraires cartographiés entièrement ou partiellement
Alençon	2	1	1	6	10	6
Caen	1	8	0	15	24	7
La Rochelle	2	4	0	22	28	4
Poitiers	3	8	0	0	11	5
Tours	4	6	1	18	29	19
TOTAL	**12**	**27**	**2**	**61**	**102**	**41**

2. LA FABRICATION DE L'ATLAS

La question de la réalisation des planches de l'atlas de Trudaine est cruciale,car d'elle dépendent la valeur des éléments représentés.

A. Consignes de travail et objectifs principaux

Comment se présente le résultat de cette enquête cartographique ? L'atlas de Trudaine tel qu'il est conservé au département des cartes et plans des Archives nationales, est formé par de vastes volumes classés par ordre alphabétique des généralités. Il s'agit des exemplaires les plus aboutis, ceux qui sont directement analysés par le roi et ses agents. Les archives départementales conservent quant à elles les brouillons (les minutes) des cartes.

L'échelle standard des planches de routes est de 10 lignes pour 100 toises, soit une échelle moyenne de 1/8700ème (1 cm = 87 mètres). Cette échelle est donc quatre fois plus précise que les cartes de la série bleue (1/25000ème) éditées par l'IGN et 10 fois plus précise que la carte de Cassini. Les cartes sont centrées autour d'un objet : les principales routes de France et leurs abords immédiats (500-600 mètres au plus).

Les cartes sont entièrement manuscrites et aquarellées en couleurs. Chaque itinéraire routier se présente comme une pellicule. Un itinéraire comprend plusieurs cartes suivent l'orientation de la route. La route constitue le fil directeur et les plans itinéraires prennent la forme de « faisceaux », pour reprendre un terme qui est toujours en vigueur aujourd'hui lors des projets routiers, autoroutiers et ferroviaires.

Figure 20 : Un exemple d'itinéraire de l'atlas de Trudaine.
Route de Caen à Saint-Lô par Cerisy.
Archives nationales, Cartes et Plans, F^{14} 8470 : Généralité de Caen, fol. 6 à 10.
http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/caran_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD_98=Cote&VALUE_98=F/14/*8470%20ou%20F/14/*8470

Figure 21 : Une feuille de l'atlas de Trudaine.
Route de Caen à Saint-Lô par Cerisy.
Archives nationales, Cartes et Plans, F^{14} 8470 : Généralité de Caen, fol. 6.
http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/caran_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD_98=Cote&VALUE_98=F/14/*8470%20ou%20F/14/*8470

En complément des planches de routes, les volumes conservent les plans des différents ponts empruntés par ces itinéraires. Ces plans servent à évaluer le montant des travaux. Les ouvrages d'art sont numérotés et ils renvoient à l'itinéraire.

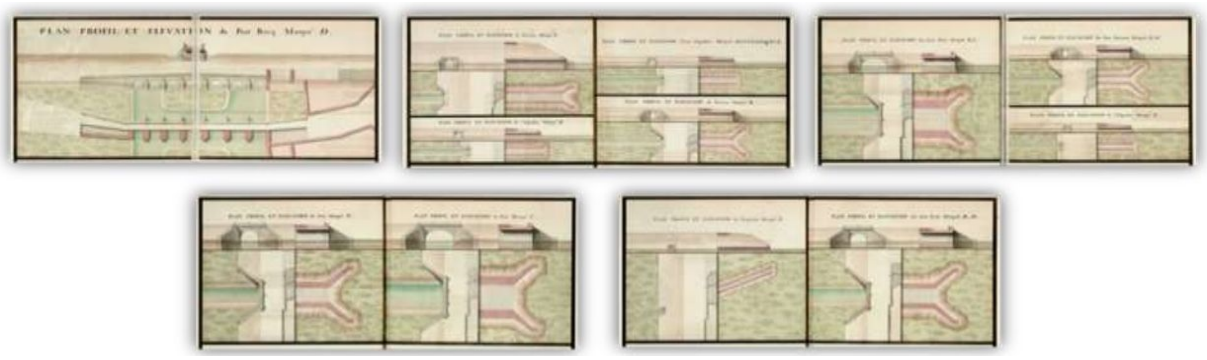

Figure 22 : Feuilles de ponts de l'atlas de Trudaine. *Route de Caen à Saint-Lô par Cerisy.*
Archives nationales, Cartes et Plans, F14 8470 : Généralité de Caen, fol. 11 à 15.
http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/caran_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD_98=Cote&VALUE_98=F/14/*8470%20ou%20F/14/*8470

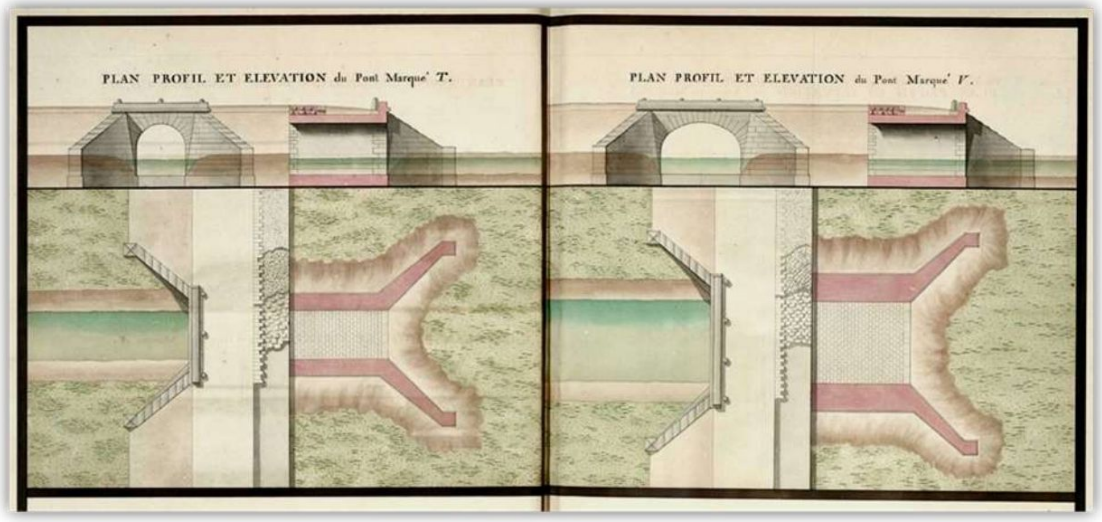

Figure 23 : Une feuille de ponts de l'atlas de Trudaine. *Route de Caen à Saint-Lô par Cerisy.*
Archives nationales, Cartes et Plans, F14 8470 : Généralité de Caen, fol. 14.
http://www.culture.gouv.fr/Wave/image/archim/trudaine/frdafanchat_8470p015r01-p.jpg

B. Un travail d'équipe

L'atlas de Trudaine est le fruit d'un travail d'équipe. Différentes catégories de personnes sont sollicitées pour la réalisation des plans routiers. On trouve à la fois des administrateurs, des ingénieurs et des dessinateurs. La multiplicité des intervenants représente une autre limite par rapport aux éléments qui sont représentés, car en fonction des individus, les éléments pris en compte ne sont pas forcément identiques. Il existe une forte part de subjectivité liée aux choix personnels.

Ceux qui laissent leur nom à l'atlas de Trudaine sont deux intendants des Finances. Le premier est Daniel Charles Trudaine (1703-1769), également appelé « Le Grand Trudaine ». Après des études au collège des jésuites de Clermont, son fils devient conseiller au parlement en 1721 puis maître des requêtes en 1727. Il gravit tous les échelons du *cursus honorum* administratif, et grâce à l'appui du Cardinal de Fleury (1653-1743), il est nommé intendant de la généralité de

Riom (Auvergne : 1729-1734). Cette région particulièrement enclavée lui permet d'acquérir une solide expérience et connaissance des questions qui se rapportent aux ponts et chaussées. En 1734, il devient intendant des finances. Le contrôleur général Orry lui confie la direction du détail (département) des Ponts et Chaussées. Il occupe de nombreux postes administratifs et créé l'école des Ponts et Chaussées en 1747.

Son fils Jean-Charles Philibert Trudaine de Montigny (1733-1777) hérite de la plupart de ses postes. C'est lui qui poursuit et qui mène à son terme le travail d'inventaire cartographique des routes. Bien sûr, il est entouré par toute une série de collaborateurs.

Parmi ces collaborateurs, on doit citer le nom de Jean Rodolphe Perronet (1708-1794). Avec Daniel Charles Trudaine, ce célèbre ingénieur est le créateur de l'École des Ponts et Chaussées. Concrètement, c'est lui qui seconde la direction et qui s'occupe de toutes les questions techniques qui se rapportent à la réalisation de l'atlas. En outre, c'est lui qui surveille les différentes étapes (travail sur le terrain, dessin au bureau, etc.).

Deux catégories de personnel jouent un rôle majeur : les ingénieurs et les dessinateurs. Le travail de terrain en réalisé directement par le personnel des Ponts et Chaussées de chaque intendance. Les ingénieurs sont ceux qui appréhendent le paysage sur le terrain. Un ingénieur en chef dirige les opérations, tandis que des sous-ingénieurs sont chargés de réaliser les travaux de levé des cartes sur le terrain. Leur travail est très important, car c'est à travers leur regard que nous pouvons appréhender aujourd'hui les paysages et les territoires du passé. Ils sont formés pour appliquer une méthode cartographique précise. Les ingénieurs effectuent des opérations de lever qui aboutissent à la réalisation d'une minute. La réalisation de l'atlas est lente et laborieuse. Les travaux de terrain font notamment appel au principe de la triangulation, ce qui permet d'obtenir un positionnement très précis des lieux. Ce procédé n'est appliqué qu'à des points fixes majeurs du territoire, comme les clochers ou les tours. À la fin des années 1740, le travail de cartographie est à peine ébauché et les plans dessinés sont peu nombreux. La minute est ensuite transmise à Paris où des dessinateurs spécialisés prennent en charge le dessin.

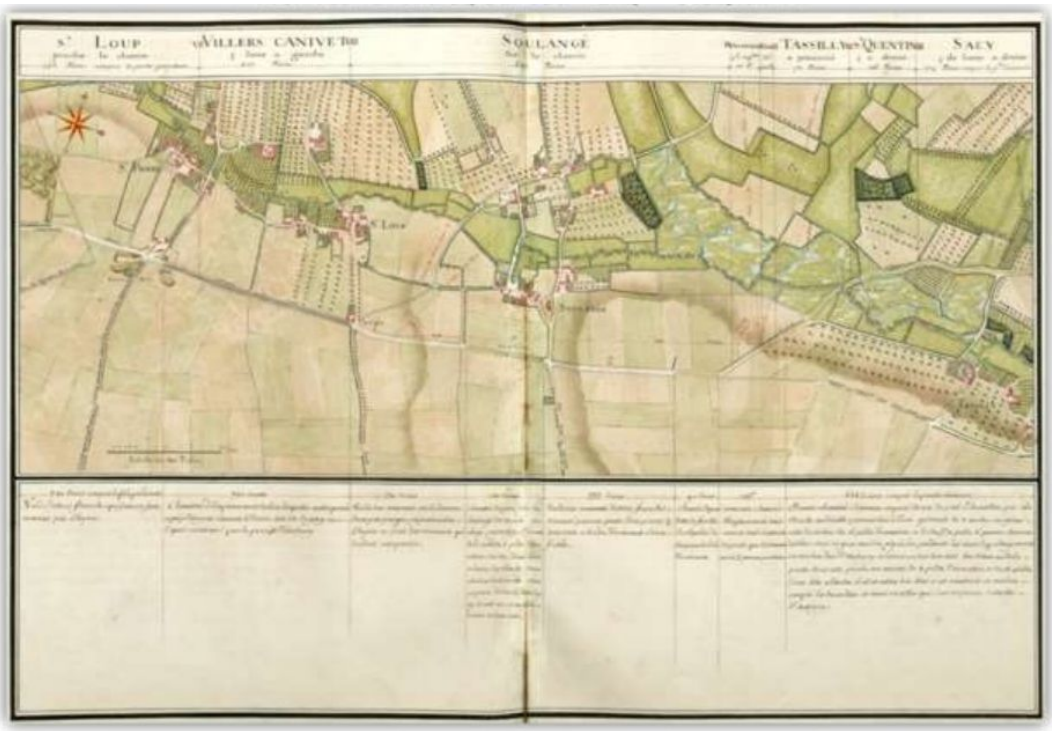

Figure 24 : Généralité d'Alençon. *Grand chemin d'Alençon à Caen.*
Archives nationales, Cartes et Plans, F^{14} 8452, fol. 44.
http://www.culture.gouv.fr/Wave/image/archim/trudaine/frdafanchat_8452p044r01-p.jpg

Ce processus introduit une grande part de relativité, car c'est le dessinateur qui interprète le travail de l'ingénieur. Or, comme le souligne François de Danville, les dessinateurs disposent d'un langage spécifique, ce qui implique des approches spécifiques dans la manière d'appréhender les paysages. Chaque dessinateur possède sa propre méthode de représentation. Même si les administrateurs tentent d'uniformiser le travail fourni, cet objectif est un leurre. D'un dessinateur à l'autre, il existe toute une palette de méthodes aidant à la représentation du paysage, en particulier pour les éléments qui se rapportent aux paysages ruraux, ce qui impose dans un dernier temps d'évoquer le regard que l'on peut porter sur cette source et les usages qui peuvent en être faits.

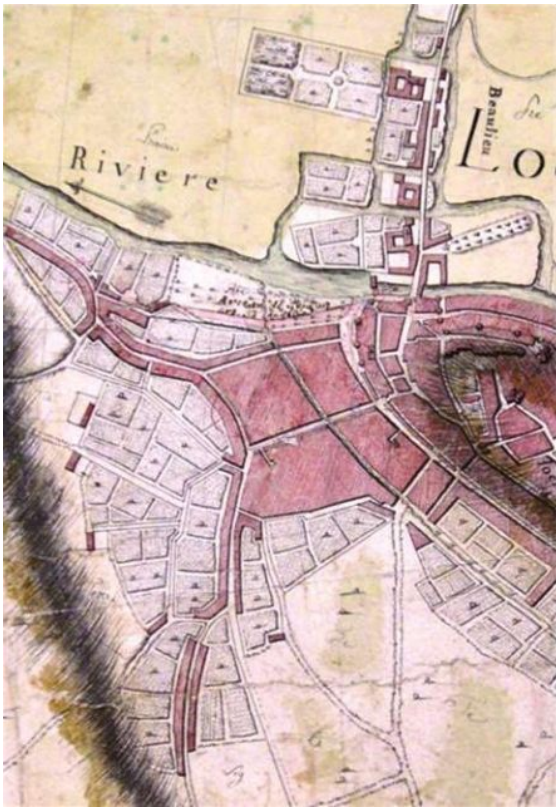

Figure 25 : Archives nationales, Cartes et Plans, F14 8507, fol. 36.
http://www.culture.gouv.fr/Wave/image/archim/trudaine/frdafanchat_8507p037r01-p.jpg

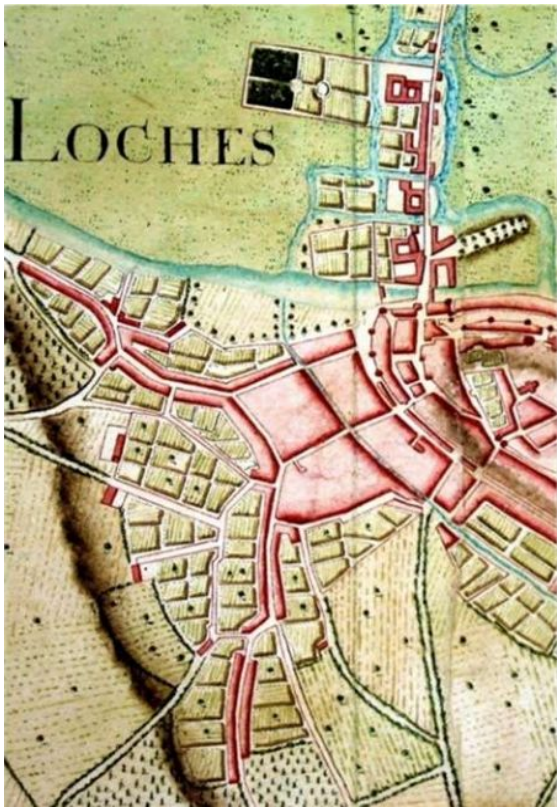

Figure 26 : Archives départementales d'Indre-et-Loire (http://archives.cg37.fr/), C 188/8.

3. APPORTS ET PERSPECTIVES

Quelles sont les utilités de cette entreprise cartographique pour l'historien ? Quels sont les apports de l'atlas de Trudaine pour la connaissance des paysages anciens ? D'une manière générale, l'atlas de Trudaine permet de mieux connaître le territoire de la France d'Ancien Régime. Grâce à lui, nous pouvons esquisser les caractéristiques du réseau des routes royales. C'est aussi une source fondamentale pour analyser la diversité des paysages.

A. Connaissance du réseau routier

Le premier apport de cette vaste collection de cartes ne concerne pas directement les paysages. Ce travail permet avant tout d'avoir une vue d'ensemble de la configuration des réseaux routiers de chaque région, comme pour la généralité de Poitiers.

Figure 27 : Le réseau routier de la généralité de Poitiers d'après l'atlas de Trudaine.

En cumulant les différentes cartes régionales entre elles, on obtient aussi une image assez nette du réseau national des routes royales. Cette carte représente les routes stratégiques et vitales au plan économique.

Plusieurs constats peuvent être établis à partir de la lecture de la carte. Le réseau étoilé tel que nous le connaissons aujourd'hui apparaît déjà très nettement, Paris constituant le cœur de ce réseau. Apparaissent également un certain nombre de branches en direction des frontières et maritimes du royaume. À ce titre, l'Ouest de la France est bien représenté, avec un certain nombre de routes destinées à desservir les principaux ports maritimes ou fluviaux.

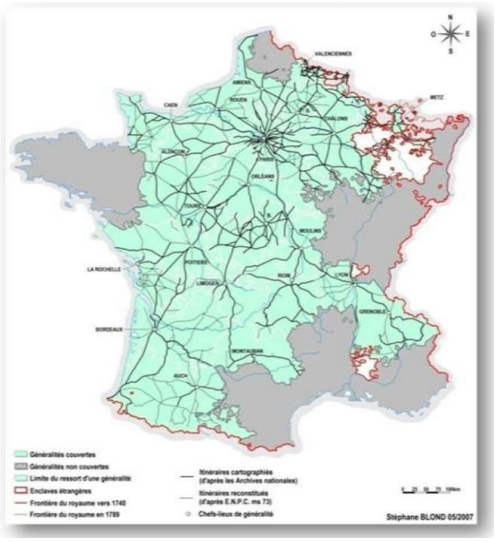
Généralités couvertes
Généralités non couvertes
Limite du ressort d'une généralité
Enclaves étrangères
Frontière du royaume vers 1740
Frontière du royaume en 1789
Itinéraires cartographiés (d'après les Archives nationales)
Itinéraires reconstitués (d'après E.N.P.C. ms 73)
Chefs-lieux de généralité
Stéphane BLOND 05/2007

Figure 28 : Reconstitution du réseau routier français vers 1765.

Pour les généralités d'Alençon, Poitiers et Tours, il s'agit essentiellement d'un réseau de transit et de second niveau. Ces intendances sont coupées et traversées par de grands itinéraires, dont le plus important est la grande route de Paris en Espagne. Les chemins de traverse qui desservent des villes moyennes et qui permettent aux productions agricoles de trouver des débouchés locaux auprès des marchés et des foires.

Pour les généralités de Caen et de La Rochelle, c'est plus logiquement d'un réseau d'arrivée ou de débouché vers la mer, avec un certain nombre de grands ports : La Rochelle, Rochefort, Les Sables-d'Olonne ou encore Cherbourg.

B. La valeur des éléments représentés

L'atlas de Trudaine appelle également de nombreuses interprétations en matière de reconstitution paysagère. Il importe de garder constamment à l'esprit une question cruciale : s'agit-il d'une représentation fidèle et exacte de la réalité ? Il est indispensable de garder une position critique face à cette source : le travail d'interprétation des ingénieurs et des dessinateurs ne doit jamais être négligé. Ces précautions prises, l'atlas peut constituer le socle à de multiples études.

Le crédit que doivent accorder les historiens aux plans routiers varie en fonction des éléments figurés. Un certain nombre d'éléments suscitent l'attention des ingénieurs. Explication : localiser en détails une forêt, un étang, l'emplacement d'un village ou d'une ville est important. Les couloirs formés par les itinéraires routiers permettent d'imaginer des modifications de tracé, afin notamment de rendre la route plus rectiligne. En effet, l'objectif initial étant de créer ou de restaurer une route, si son tracé traverse une forêt, ceci implique un coût qui doit être évalué grâce à la carte. Les éléments paysagers qui se rapportent au bâti sont généralement scrupuleusement pris en compte. Le bâti doit être relevé avec précautions, car en cas de modification du tracé, il peut avoir une incidence très forte. C'est pour cette raison que les fermes, les villages et les villes sont bien représentés. À l'intérieur des grandes villes, les plans ne figurent pas tous les détails. L'aménagement de la voirie urbaine incombe aux municipalités et il intéresse donc moins les administrateurs.

Inventorier toutes les parcelles agricoles est également d'un caractère secondaire. L'ingénieur n'y trouve pas d'intérêt et il n'a pas le temps matériel de prendre en compte tous les éléments du paysage. Cette approche peut apparaître décevante, mais elle répond à des impératifs précis. À cette période, le droit d'expropriation est extrêmement réduit, donc on décide très facilement de couper à travers les champs sans tenir compte de manière scrupuleuse des limites des parcelles.

En fonction des ingénieurs, on doit souligner que le travail de renseignement des éléments est plus ou moins complet. Parfois, l'ingénieur prend le soin de relever la délimitation des parcelles, comme le confirme l'analyse des minutes conservées aux archives départementales.

En revanche, sur l'image suivante, le bocage normand est représenté à grands traits, de manière assez artificielle. La part de l'imaginaire n'est pas insignifiante. Le dessinateur se contente parfois de remplir les vides et les blancs de la carte avec des figurés agréables sur un plan esthétique, mais purement fantaisistes, comme les arbres qui parsèment certaines parcelles

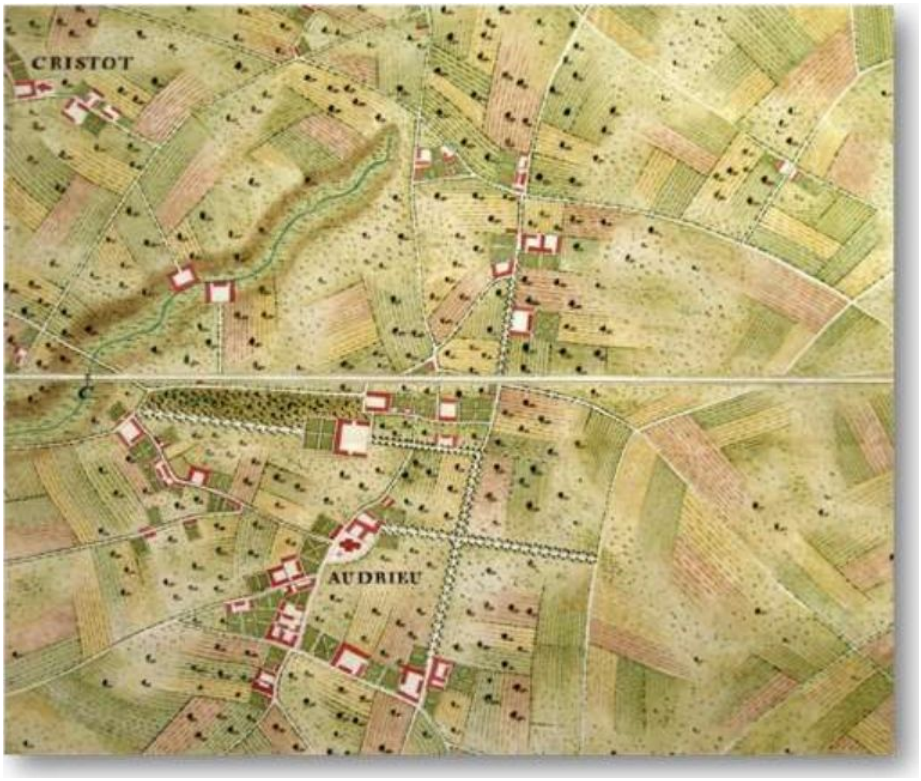

Figure 29 : Généralité de Caen. *Route de Caen à Saint-Lô par Cerisy.*
Archives nationales, Cartes et Plans, F[14] 8470, fol. 7.
http://www.culture.gouv.fr/Wave/image/archim/trudaine/frdafanchat_8470p008r01-p.jpg

C. Perspectives de recherche

Cet atlas permet d'appréhender la diversité des paysages du passé et d'établir une archéologie du paysage. Comme l'indiquent les travaux menés par l'historienne Annie Antoine, les perspectives offertes par ce type de recherche sont très nombreuses (1). Je fais référence notamment à votre ouvrage intitulé *Le paysage et l'historien*, ou encore à un article réalisé avec Jean-Paul Vennel sur la « Voie royale et le paysage » publié dans le *Bulletin de la société d'archéologie et d'histoire de la Mayenne*.

Même si les paysages sont représentés de manière imparfaite, on saisit très bien la diversité de ces paysages. D'est en ouest, du nord vers le sud, les paysages se dévoilent au lecteur. Il s'agit aussi bien du bocage virois que du marais poitevin ou de la vallée de la Loire.

On peut aussi étudier la forme des villages : « villages rue », « villages groupés », etc. Dans un article des *Annales de géographie*, le géographe Philippe Pinchemel a exploité les volumes de l'atlas qui se rapportent à la Picardie pour étudier notamment la forme des fermes picardes (2). Claude Petitfère s'en sert pour sa part pour étudier l'habitat et la société rurale en Limousin (3).

L'atlas de Trudaine, est aussi une formidable source permettant de reconstituer un espace à un moment précis. Par exemple, la planche qui concerne la ville de Richelieu permet de connaître un espace qui n'existe plus. On remarque non seulement le tracé des principales voies avec leur aspect orthonormé très caractéristique, mais aussi l'emprise du château qui est détruit au début du XIX^{e} siècle et dont il ne reste aujourd'hui qu'un petit pavillon. Avec le plan, nous connaissons la disposition des bâtiments au milieu du XVIII^{e} siècle, ainsi que l'organisation des jardins !

Figure 30 : Généralité de Tours. *Chemin de Richelieu à Chinon.*
Archives nationales, Cartes et Plans, F[14] 8506, fol. 28.
http://www.culture.gouv.fr/Wave/image/archim/trudaine/frdafanchat_8506p028r01-p.jpg

Notons enfin que l'atlas constitue une source précieuse pour mener des études toponymiques.

Conclusion

Au total, l'atlas de Trudaine est une source fondamentale qui peut à bien des égards être considérée comme un monument de l'histoire de la cartographie du territoire français. Pourtant, ce corpus est encore largement inexploré par les historiens et les géographes. Ce constat s'explique probablement en partie par les nombreuses difficultés d'analyse qu'elle implique. Cette source donne à voir les routes de France à vol d'oiseau vers le milieu du XVIII[e] siècle, mais elle impose de garder en permanence une position critique envers cette source. Si elle recèle d'indéniables qualités esthétiques dans son dessin, l'exactitude et la fidélité au terrain ne sont pas toujours au rendez-vous. L'intérêt des ingénieurs se porte prioritairement sur le réseau routier, les villes et leurs environs immédiats. Dans cette perspective, certains paysages sont négligés.
Autrement dit, si l'atlas de Trudaine peut apporter des informations sur les territoires et les paysages, il impose une certaine prudence. Il apporte certes plus d'informations que la carte de Cassini, mais à la même période, ces informations sont moins détaillées et moins précises qu'une autre catégorie de sources cartographiques, à savoir les plans terriers, même si ces documents ne permettent pas d'avoir une vue globale des paysages.

Bibliographie

1) Annie ANTOINE, *Le paysage et l'historien. Archéologie des bocages de l'Ouest de la France à l'époque moderne*, Rennes, PUR, 2000, 340p.
2) Philippe PINCHEMEL, « Habitat Rural et maisons Rurales en Picardie », *Bulletin de l'association de géographes français*, n°163-166, 2e semestre 1944, p. 102-108.
3) Claude PETITFRÈRE, « Dessine-moi un village… Le village sur la carte et le plan en Limousin sous l'Ancien Régime », Jean TRICARD (dir.), *Le Village des Limousins*, Limoges, PULIM, 2003, p.257-272.

À PROPOS DES DOCUMENTS CONCERNANT LE MARAIS POITEVIN

Note

Daniel Bourdu
Parc Interrégional du Marais Poitevin

Parmi les documents qui peuvent servir à construire l'histoire des paysages du Marais poitevin, il existe les documents spécifiques qui ont servi à faire les partages entre les investisseurs dessècheurs. L'exemple le plus symbolique, à cet égard, est le plan de l'ingénieur géographe du roi, Pierre Siette, pour le syndicat du Petit Poitou, daté d'août 1648. Les cartes de Claude Masse sont d'un intérêt exceptionnel[1]. Notons celle « de PARTIE DU BAS POITOU OU PAYS D AUNIS ET DE SAINTONGE pour faire voir les Marais dessechés qui sont vers l'embouchure de la Rivière de sevre Niortoise jusqu'à l'embouchure de la rivière du lay » reproduite dans le cahier central de l'ouvrage *Le marais poitevin. Une écohistoire du XVI^e^ à l'aube du XX^e^ siècle,* de Yannis Suire [2]. Elle fut éditée sous le titre *Carte du Pays d'Aunis*. *Avec les Isles de Ré, d'Oléron, et Provinces voisines. Dressée en 1756*, gravée par Desbrulins, vulgarisée dans l'ouvrage du Père Arcère, *Histoire de la ville de La Rochelle et du Pays d'Aunis* (Fig. 31).

À côté de cette production cartographique spécifique, de rares plans terriers permettent d'imaginer l'organisation des terroirs du Marais poitevin. Ainsi les marais mouillés ou la marge sud de la plaine de Fontenay-le-Comte à Niort sont-ils évoqués sur les 14 plans dessinés sur l'ordre du grand prieur d'Aquitaine Pierre d'Alsace-Hénin-Liétard, conservés aux archives de la Vienne (H4), repérés par François Chancerel et Pierre Carouge. De qualité et de précision inégales, ces relevés détaillent, le plus souvent par le menu, les terres et les droits seigneuriaux liés à la commanderie de Sainte Gemme près de Benet et de la châtellenie et commanderie de Cenan entre Oulmes et Saint Pompain (Fig. 32). Ils ont été réalisés pour mettre à plat les multiples versements et « déclarations » dues aux commandeurs[3].

Un bel exemple de ce type de représentation nous est fourni par la métairie de Manté (Fig. 33), située légèrement en retrait de la zone des marais mouillés, dans la paroisse de Coulon. Cette zone de contact était alors très prospère comme le prouve l'étude que nous avons menée avec Monsieur Carrio-Altemeyer à partir des notes de l'abbé Olivier Loth sur les rôles de taille de Coulon [4].

---

[1]- Pour comprendre la richesse de la production cartographique des ingénieurs Claude, François et Claude-Félix Masse, confer *Les ingénieurs géographes Claude, François et Claude-Félix MASSE,* René FAILLE et Nelly LACROCQ, 195 pages, éd. Rupella, La Rochelle, 1979. Leurs oeuvres sont partagées entre la BNF et le nouveau service historique de la défense. Les références des principaux documents, voire leur reproduction, se trouvent sur les sites internet respectifs. La bibliothèque de Rochefort et la médiathèque de La Rochelle conservent des copies anciennes des mémoires, des cartes et des originaux qui concernent plutôt La Rochelle et ses environs. À Poitiers Dom Fonteneau a recopié 16 « mémoires » dans son tome 34. L'*histoire de La Rochelle ,* rédigée par le Père Arcère, a proposé au public cultivé la première vision d'ensemble du « fonctionnement » du Marais Poitevin en connexion avec cette carte.

[2] - Ouvrage de 527 pages et cahier couleur, Centre Vendéen de Recherches Historiques, La Roche-surYon, 2006. Ce travail est issu de deux thèses soutenues à Paris en 2002 et 2004. Claude MORILLON avait montré la voie en 1970 avec une maîtrise *Hommes du XVII^e^ siècle au travail : la reconquête du Marais Poitevin, principalement dans la région de Vix, Maillé, Maillezais. Étude d'une société de dessèchement,* et un DEA à l'Université de Poitiers, comme Raymond JOUSMET avec sa thèse, *Fermiers et métayers d'Aunis,* à l'université de Rennes II en 1989, 2 volumes.

[3] - Les registres sont tenus régulièrement depuis la fin du XVI^e^ siècle. Le « pasquier de Sainte-Gemme » reste une référence importante aux archives départementales de la Vienne (registre 405) pour les années 1390. Jean-Luc Sarrazin souligne que les documents médiévaux de Sainte Gemme polarisent l'information plutôt sur la plaine céralière. Ce qui n'est plus le cas aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles avec les terriers de 1668 et 1787. L'ironie de l'histoire fait que les opérations de vérification et de reconstitution du terrier se termine pendant l'été 1789 !

[4] - « Coulon, sa vie sociale et ses environs, à travers les documents fiscaux royaux. 1634-1789 » Communication faite à la journée de la fédération des sociétés savantes des Deux-Sèvres, en 2005, à paraître dans le *bulletin de Société Historique et Scientifique des Deux-Sèvres.* Cela complète la recherche commencée en 1996 par une maîtrise soutenue à l'Université de Poitiers d'une étudiante de Jacques Péret, Virginie GUILLOT, et synthétisée dans « Coulon 1649 à 1792 », *Revue historique du Centre-Ouest.* Tome II, 2ème trimestre 2003.

Figure 31 : Carte issue du travail de Claude Masse, conservée à la Médiathèque de Niort (BMN).
Cliché Daniel Bourdu - Parc Interrégional du Marais Poitevin.

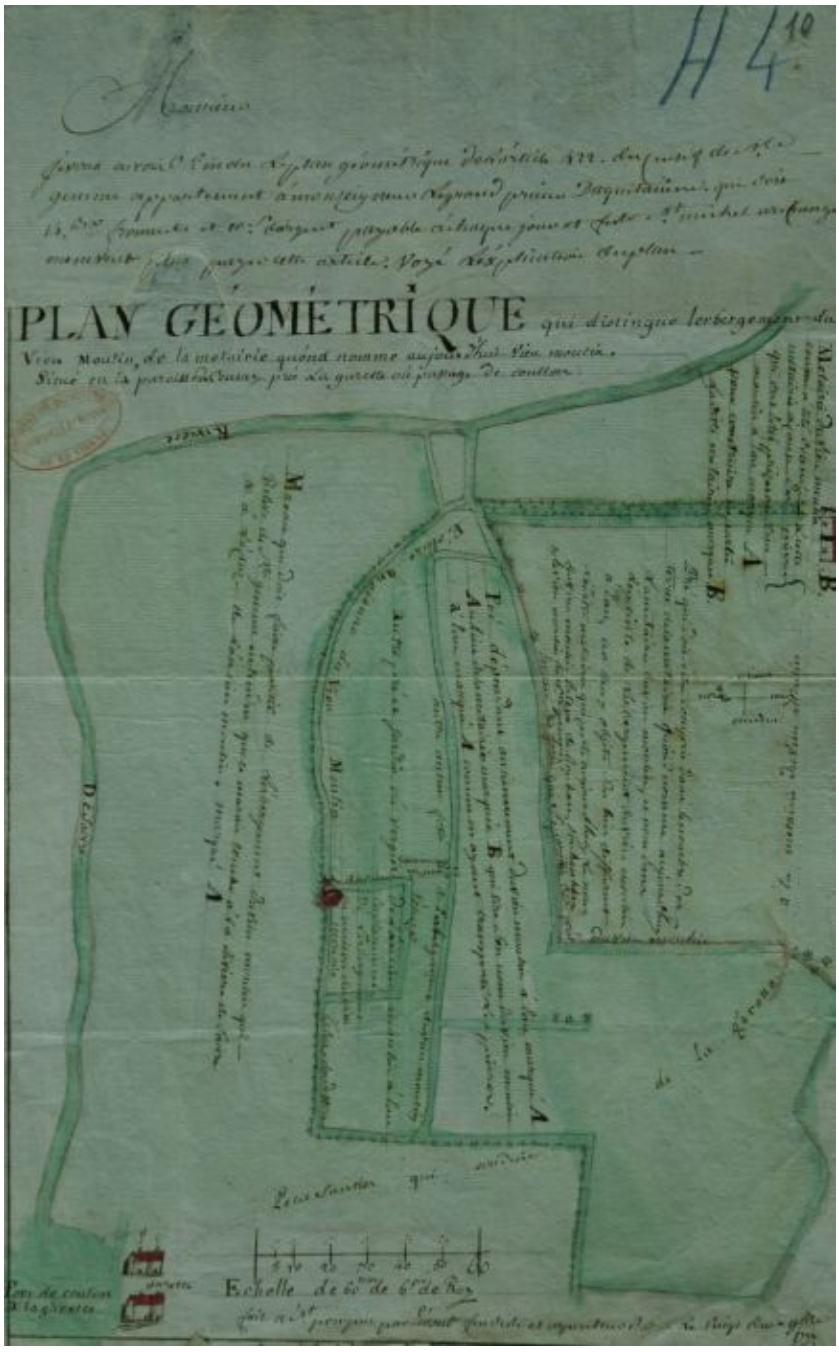

Figure 32 : La Métairie du Vieux Moulin, commanderie de Saint-Pompain.
Archives départementales de la Vienne (http://www.archives-vienne.cg86.fr/), Série fi H4.
Cliché Jean-Paul Dupuy - Parc Interrégional du Marais Poitevin.

Figure 33 : La métairie de Manté (Mantais) selon l'un des plans dits de Sainte Gemme.
Archives départementales de la Vienne (http://www.archives-vienne.cg86.fr/) Série fi H4.
Cliché Jean-Paul Dupuy- Parc Interrégional du Marais Poitevin.

Les cadastres dits napoléoniens, dont la confection s'étale, en fait, sur la première moitié du XIXe siècle, sont de précieux témoignages sur l'utilisation du sol. Les tous premiers atlas ne se contentent pas seulement de dessiner le bâti mais aussi, situent les grands types de cultures ou même de pacages et de bois. Pour le Marais poitevin, le plan cadastral du Bourdet est un exemple de ces précieux prototypes[5]. Cela permet de comparer cet espace avec d'autres communes françaises représentées de la même façon sous le premier Empire. Ce qui reste capital dans le Marais hier comme aujourd'hui, c'est l'hydraulique. La série S, avec en particulier le fonds du bureau de l'ingénieur en chef du bassin aval de la Sèvre niortaise à Niort, est particulièrement bien représentée avec plusieurs dizaines de numéros versés aux archives des Deux-Sèvres[6]. Les plans et coupes établis par l'équipe dirigée par Mesnager sont des réalisations spectaculaires qui déterminèrent un siècle de travaux de grande ampleur essentiellement « faits à la main ». Les archives des syndicats ou sociétés de marais sont quelquefois éparpillées entre des mains privées, mais beaucoup sont maintenant déposées dans les archives départementales de Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vendée.

N'oublions pas, avant de conclure, l'importance des témoignages qui donnent du sens et une épaisseur anthropologique aux données que nous recueillons et analysons[7]. Les cartes postales, comme auparavant les lithographies et les eaux fortes beaucoup plus rares, ne peuvent être négligées[8]. Nous les avions étudiées pour la production du premier tiers du XXe siècle, au moment du « boom de la Belle époque »[9]. Ces « petits tableaux timbrés » qui jouent un peu le rôle symbolique des médailles pieuses des pèlerinages d'hier, sont souvent des icônes capables de donner la mesure des transformations des paysages et de leurs « usages »[10].

Le Marais poitevin trouve là, dès 1900, comme toutes les « destinations touristiques » d'alors, un moyen de médiation et de publicité. Ne soyons pas dupes toutefois de la réduction, parfois drastique, des « sujets », des stéréotypes véhiculés aussi bien dans les images, les cadrages que dans les titres et légendes ! Toutes les sources ont besoin d'être croisées et confrontées, mises « en couleurs », c'est à dire incluses dans des problématiques et dynamiques sociales voire agro-environnementales, qui leur donnent du sens et « une histoire »[11], que ce soit une archive seigneuriale ou notariale quasi « balzacienne » ou une « jolie carte postale ».

[5] - Depuis cette année 2008, les archives du cadastre ancien des Deux-Sèvres sont accessibles sur internet sur le site des ADDS.

[6] - Les archives des Deux Sèvres conservent une masse de documents de grand intérêt dans la série S. Notons en particulier les liasses et chemises numéros S 408 à S 432 puis les numéros S 1100 à S 1124.

[7] - Tel Eugène OLIVIER, *Souvenirs d'un huttier du Marais Poitevin,* 397 pages et cahier couleur, Geste éditions, La Crèche, 2007. Les textes ne manquent pas. Signalons quelques titres comme *Les contes de la pigouille*, PERCEAU Louis, 1928, réédition chez Geste Éditions, 1993 ; *Les sentiers d'eau, souvenirs du Marais Poitevin*, MATHE Marseau, collection Mémoires vives, Seghers, Paris, 1978 ; *Gens du bord de Sèvre, un certain regard sur le Marais Poitevin*, COURSAUD Jean-Claude, GUILLON Jean et MAR Daniel, Éditions Mar, Niort, 1979 ; *Le Marais Mouillés d'autrefois. Souvenir du dernier marchand de poissons d'eau douce de Damvix*, MARTIN Alfred, Brissaud, Poitiers,1983...

[8] - Nous devons citer là les lithographies de Charpentier à Nantes et les célèbres oeuvres d'Octave de Rochebrune à Terre Neuve...

[9] - « Des cartes postales du Marais poitevin dans le premier tiers du XXe siècle » dans *Aux rives de l'incertain. Histoire et représentation des marais occidentaux du Moyen Âge à nos jours,* sous la direction de Philippe BATA, assisté d'Anne PEAN, Dominique GUILLEMET, Jacques PERET, Jean-Roger SOUBIRAN, Somogy, Paris, 2002.

[10] - À cet égard les productions de Jules ROBUCHON et Raymond BERGEVIN sont des plus utiles. Le fonds du dernier a été donné par sa veuve aux archives départementales de Charente-Maritime.

[11] - Pour ce qui concerne le Marais Poitevin, il n'y a pas plus de marais « primitif » que de forêt alluviale unique et première. En réalité, il s'agit d'une mosaïque de paysages, pas toujours arboré, qui évoluent en permanence et correspondent à des « situations dynamiques complexes et contradictoires » *Confer* Georges BERTRAND dans le « naturel des terroirs », *Histoire de la France rurale* (sous la direction de Georges DUBY), Paris, Seuil, 1975, tome 1, pp. 62-63.

LE PROGRAMME DE LA JOURNÉE D'ÉTUDES

Matinée

9h00
Accueil des participants

9h30-10h00
Présentation
Jacques PERET
Professeur d'histoire moderne, Université de Poitiers, Directeur du GERHICO

10h00
« Le paysage à l'épreuve de la géohistoire Michel PERIGORD
Professeur de géographie, Université de Poitiers, Directeur d'ICOTEM

10h45
« Paysages et patrimoine : les sources et méthodes mises en oeuvre par l'inventaire du patrimoine culturel »
Yannis SUIRE
Conservateur au service régional Poitou-Charentes du patrimoine culturel

11h30
« Le paysage du photographe »
Marc DENEYER
Photographe professionnel

Après midi

12h15-14h
Repas Restaurant Universitaire Rabelais

14h00
« Géohistoire des territoires à l'échelle locale, approche méthodologique »
Sarah REAULT-MILLE
Géographe Maître de conférences, Université de Saint-Etienne

14h45
« La haie, le bocage. Le paysage de l'historien »
Annie ANTOINE
Professeur d'histoire moderne, Université de Rennes II

15h30
« Les apports d'une source cartographique pour l'étude des paysages : l'atlas dit de Trudaine (XVIII^e siècle) »
Stéphane BLOND
ATER histoire moderne, Université d'Evry-Val d'Essonne
Doctorant à l'EHESS.

16h15
Conclusion / Synthèse M.Périgord

Entrée Libre

Renseignements : Jacky Martin
Tél. : 05 49 45 45 15 - Fax 45 75(matin)
Tél. : 05 49 45 46 94 - Fax 48 98 (ap.midi)